



SYNTHÈSE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DES

VOLCANS ET FORÊTS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE



**SOUS LA RESPONSABILITÉ DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LA MARTINIQUE POUR LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
DE MARTINIQUE**

**PRÉSIDENTS DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LA MARTINIQUE**

Denis LOUIS-RÉGIS (depuis 2020)
Louis BOUTRIN (2016 à 2020)
Daniel CHOMET (2010 à 2015)

CHEF DE PROJET GRAND SAINT-PIERRE
Patrick CHAMOISEAU (2012 à 2015)

**DIRECTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LA MARTINIQUE**

Johan VILLERONCE (depuis 2018)
Ronald BRITHMER (2012 à 2017)

DIRECTION DE LA MISSION UNESCO AU PNRM
Maurice VEILLEUR

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX (depuis 2016)
Pascal SAFFACHE (2012 à 2016)

COORDINATION NATIONALE

Perrine Laon
Jérôme Etifier
Wolfgang Borst
Marie Mahin

RÉDACTEURS

Céline COISY

Chargée de projet Patrimoine Mondial en charge du plan de gestion et du projet de territoire, Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Martinique

Gabrielle MAUVOIS

Chargée de mission en charge du pôle scientifique et de la coopération internationale, Parc naturel régional de la Martinique

Morgane PAILLOUX

Chargée de mission Patrimoine Mondial Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Martinique

Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX

Chercheur au CNRS, coordonnateur scientifique de la Mission UNESCO

Christelle BERANGER

Chargée de mission Observatoire martiniquais de la biodiversité Parc naturel régional de la Martinique

Yoann PELIS

Chargé de mission en charge du pôle mobilisation, Parc naturel régional de la Martinique

Bénédicte CHANTEUR

Chargée de mission scientifique Parc naturel régional de la Martinique

SCIENTIFIQUES DU COSCUNESCO

ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE

kno972 / Cabinet de curiosité - Impact Mer

CRÉDITS PHOTOS

Jean-Baptiste BARRET ; Jean-Philippe BEAUGIER ; Red BLUFF ; Georges BOUDON ; Michel BREUIL ; Damien CHIQUET ; Gwenaël DAVID ; DEAL ; Francis DEKNUYDT ; Régis DELANNOYE ; César DELNATTE ; Maël DEWYNTER ; Eddy DUMBARDON-MARTIAL ; Jean-Pierre FIARD ; Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) ; Gérard ISSARTEL ; Laurent JUHEL ; Alfred LACROIX ; Vincent LEMOINE ; Julien MAILLES ; Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ; Patrick MARÉCHAL ; NATIONAL GEOPHYSICAL DATA CENTER ; Parc naturel régional de la Martinique (PNRM) ; Daniel ROMÉ ; Sébastien SIBLET ; Julien TOUROULT ; Guillaume VISCARDI (CBN Mq) ;

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE

BP 437 - 97 205 Fort-de-France Cedex

Tél : 05 96 64 42 59

www.pnr-martinique.com

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET
DU LOGEMENT DE MARTINIQUE**

BP 7212 - 97 274 Schœlcher cedex

Tél : 05 96 59 57 00

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Tour Sequoia

92055 La Défense Cedex

Tél. : 01 40 33 89

www.ecologie.gouv.fr



LISTE DES CONTRIBUTEURS

ALEX ALLARD-SAINTE-ALBIN, sciences naturelles (RÉDACTEUR, CSRPN) ; DAVID BELFAN, ornithologie (RÉDACTEUR, CSRPN) ; CHRISTELLE BERANGER, écologie (RÉDACTRICE, PNRM) ; JEAN-FRANÇOIS BERNARD, botanique (RÉDACTEUR, CSRPN) ; GEORGES BOUDON, géologie (RÉDACTEUR, IPGP) ; VINCENT BOULLET, botanique (RELECTEUR, UICN) ; FRANÇOIS CATZEFIS (RELECTEUR, CNRS) ; CÉLINE COISY, écologie (RÉDACTRICE, DEAL) ; BÉATRIZ CONDÉ, ornithologie (RÉDACTRICE, CAROUGE) ; MATHIEU COULIS, écologie (RÉDACTEUR, MARTINIQUE ENTOMOLOGIE) ; CLARISSE COURTY, écologie (RELECTEUR, DEAL) ; RÉGIS COURTECUISSÉ, mycologie (RÉDACTEUR, SMF) ; LUCIE DEJOUHANET, géographie (RÉDACTRICE, UA) ; FRANCIS DEKNUYDT, entomologie (RÉDACTEUR, CSRPN) ; RÉGIS DELANNOYE, écologie (RÉDACTEUR, CSRPN) ; CÉSAR DELNATTE, botanique (RELECTEUR, CSRPN) ; VÉRONIQUE DEMANGE, géomatique (RÉDACTRICE, DEAL) ; MAËL DEWYNTER (RELECTEUR, HERPÉTOLOGUE INDÉPENDANT) ; EDDY DUMBARDON-MARTIAL, écologie (RÉDACTEUR, MARTINIQUE ENTOMOLOGIE) ; ELISABETH ETIFIER-CHALONO, botanique, (RELECTRICE) ; JEAN-PIERRE FIARD, botanique (RÉDACTEUR, CSRPN) ; GUILLAUME GIGOT, écologie (RELECTEUR, OFB/MNHN/CNRS) ; JULIE GRESSER, écologie (RELECTEUR, DEAL) ; JEAN-RAPHAËL GROS-DESORMEAUX, géographie (RÉDACTEUR, CSRPN) ; MAURICE HENRY, histoire (RÉDACTEUR, VOLCANS ET PLANÈTES) ; GÉRARD ISSARTEL, chiroptérologue (RELECTEUR, SFPEM OUTRE-MER) ; JEAN-VALÉRIE MARC, géographie (RELECTEUR, UA) ; JULIEN JEMIN, chiroptérologue (RELECTEUR, SFPEM OUTRE-MER) ; FLORIAN KIRCHNER, écologie (RELECTEUR, COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN) ; ÉMILIE LAGAHE, géographie (RÉDACTRICE, UA) ; ÉLISABETH LAVOCAT BERNARD, botanique (RÉDACTRICE, CSRPN) ; THIERRY LEFEBVRE, écologie (RELECTEUR, UICN) ; PATRICK MARÉCHAL, écologie (RÉDACTEUR, CSRPN) ; GABRIELLE MAUVOIS, sciences naturelles (RÉDACTRICE, PNRM) ; MORGANE PAILLOUX, écologie (RÉDACTRICE, DEAL), YOANN PELIS, géographe (RÉDACTEUR, PNRM) ; CORINNE PLANTIN, géographie (RÉDACTRICE, CAUE) ; JONATHAN PRIAM, géomatique (RELECTEUR, UA) ; CLAIRE REGNIER, écologie (RELECTEUR, OFB/MNHN/CNRS) ; CLAUDE SASTRE, écologie (RÉDACTEUR, MNHN) ; YOHANN SOUBEYRAN, écologie (RELECTEUR, COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN) ; MICHEL TANASI, écologie (RELECTEUR, CSRPN) ; GEORGES TAYALAY (ORNITHOLOGIE, CSRPN), JULIEN TOUROULT, écologie (RÉDACTEUR, OFB/MNHN/CNRS) ; GUILLAUME VISCARDI, écologie (RÉDACTEUR, CBN MQ).

PERSONNALITÉS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA PROCÉDURE UNESCO (2011-2019)

FRANÇOIS RAMADE (PRÉSIDENT D'HONNEUR) ; ALEX ALLARD-SAINTE-ALBIN ; JEAN-PIERRE ARSAYE ; MANUEL BAUDOIN ; DAVID BELFAN ; ÉDOUARD BENITO-ESPINAL ; CHRISTELLE BERANGER ; JEAN-FRANÇOIS BERNARD ; DIDIER BERNARD ; LYNE-ROSE BEUZE ; GEORGES BOUDON ; RONALD BRITHMER ; PATRICK CHAMOISEAU ; BÉNÉDICTE CHANTEUR ; JEAN-MAX CHARLERY-ADELE ; SAMIRA CHAZAL-MARTIN ; ANNICK COMIER ; BÉATRICE CONDÉ ; CÉLINE COISY ; TANIA DEFABRIQUE SAINT-TOURS ; RÉGIS DELANNOYE ; ALAIN DELATTE ; CÉSAR DELNATTE ; LUCIE DEJOUHANET ; VÉRONIQUE DEMANGE ; FRANCIS DEKNUYDT ; MARIE-CLAUDE DERNE ; MARIE-CLAIRE DUBERNARD ; EDDY DUMBARDON-MARTIAL ; ÉLISABETH ETIFIER-CHALONO ; JEAN-PIERRE FIARD ; FLORENCE BERTHET ; JEAN-RAPHAËL GROS DESORMEAUX ; CHARLES-ALBERT HELENON ; MAURICE HENRY ; LIONEL HOULLIER ; VINCENT HUYGHUES-BELROSE ; MARC JEAN-VALERIE ; EMILIE LAGAHE ; ELISABETH LAVOCAT BERNARD ; VÉRONIQUE LECOMTE ; FRÉDÉRIC LEROY ; MATHIEU LERANDY ; ODILE MARAJOVIRAYE ; PATRICK MARECHAL ; RAPHAËL MARTINE ; GABRIELLE MAUVOIS ; BRUNO MESNIL ; MARIE-MICHÈLE MOREAU ; OLIVIER MORNET ; ANNIE NOÉ-DUFOUR ; YOANN PELIS ; CORINNE PLANTIN ; SYLVIE RONDELE ; PASCAL SAFFACHE ; CLAUDE SASTRE ; MICHEL TANASI ; GEORGES TAYALAY ; JULIEN TOUROULT ; MAURICE VEILLEUR ; JOHAN VILLERONCE ; GUILLAUME VISCARDI.

Un remerciement particulier est adressé
au Docteur Jean-Pierre Fiard
pour ses nombreuses contributions,
sa constance et son implication
dès l'origine du projet d'inscription.

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION DU BIEN	7
2	RÉSUMÉ	14
3	LE PÉRIMÈTRE DU BIEN	23
4	POURQUOI LE BIEN MARTINICAIS EST-IL EXCEPTIONNEL ?	32
	4.1. ZONE DE CONSERVATION PRIORITAIRE POUR VOLCANISME ET BIODIVERSITÉ	33
	4.2. UNE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE BASÉE SUR LE VOLCANISME ET LA BIODIVERSITÉ	38
	4.2.1 CRITÈRE VIII : LE VOLCANISME	40
	4.2.2 CRITÈRE X : LA BIODIVERSITÉ	50
5	GOVERNANCE ET GESTION	61
6	CONTACTS	72

**En nous l'homme de tous les temps.
En nous tous les hommes.
En nous l'animal, le végétal, le minéral.
L'homme n'est pas seulement homme.
Il est univers.**

Aimé CÉSAIRE

(“Poésie et Connaissance”, Revue Tropiques, janvier 1945)

1. PRÉSENTATION DU BIEN

PRÉAMBULE

La candidature des Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

La Convention de 1972, dont l'objet est de concilier la conservation des sites culturels et celle des sites naturels du Monde, régit les modalités d'inscription d'un lieu au Patrimoine Mondial. Le dossier de candidature de la Martinique a été sélectionné par l'État Français début 2021 pour être déposé au centre du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO pour inscription. Ce dossier est entré en phase d'évaluation jusqu'à l'avis du comité du patrimoine mondial en juillet 2022.

La candidature s'appuie sur deux critères naturels : le critère VIII de géologie et le critère X de biodiversité. Au niveau géologique l'exceptionnalité repose sur les volcanismes spécifiques de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet. Sur le plan de la biodiversité, la valeur universelle exceptionnelle repose notamment sur les continuités écologiques exceptionnelles présentes sur le bien entre le littoral et les sommets de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet, sur la diversité des types forestiers présents et sur la représentativité de la flore des Petites Antilles. Véritable projet de territoire, cette inscription constitue une très grande fierté pour l'ensemble des Martiniquais, de part sa contribution au rayonnement de la Martinique à l'international.

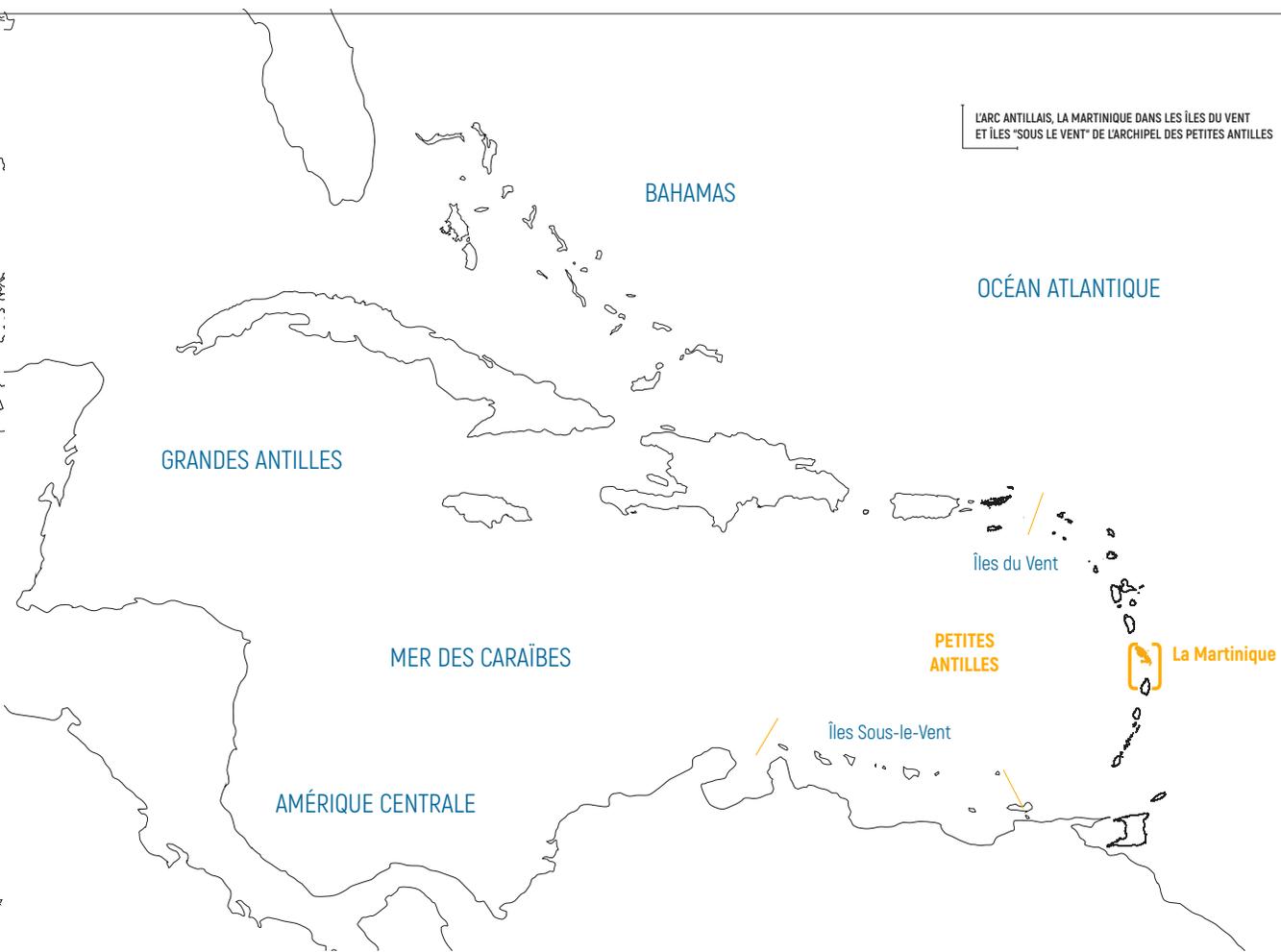


LES ANTILLES

- Îles Vierges
- Anguilla
- Barbuda
- Antigua
- Montserrat
- Guadeloupe
- Dominique
- Martinique**
- Sainte-Lucie
- Saint-Vincent
- Barbade
- Grenadines
- Grenade
- Tobago
- Trinité



SITUATION DU BIEN DANS L'ÉTAT PARTIE (FRANCE)
L'ARCHIPEL DES ANTILLES DANS LE MONDE



L'ARC ANTILLAIS, LA MARTINIQUE DANS LES ÎLES DU VENT
ET ÎLES "SOUS LE VENT" DE L'ARCHIPEL DES PETITES ANTILLES

 PÉRIMÈTRE DU BIEN

La Martinique dans les Îles du Vent de l'arc des Petites Antilles



CALDEIRA MONTAGNE PELÉE



2. RÉSUMÉ

ÉTAT PARTIE

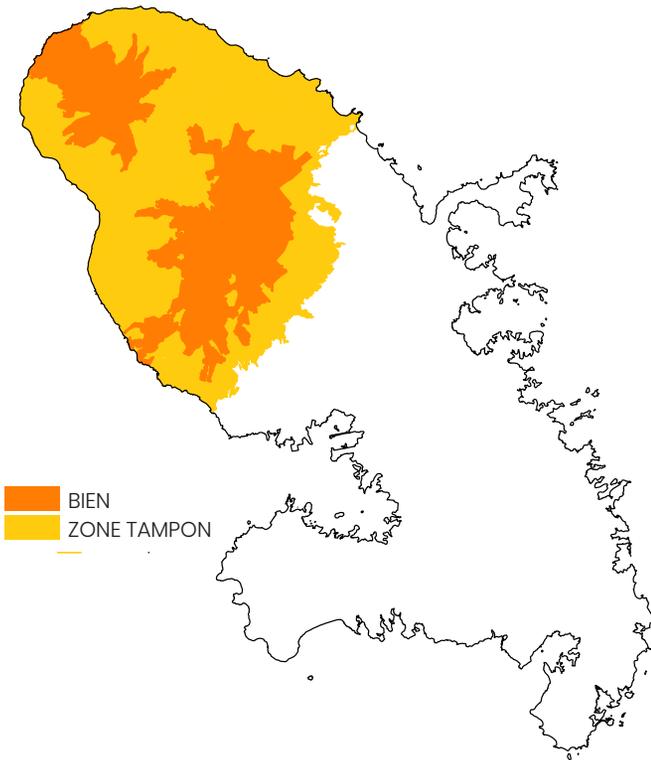
France

ÉTAT, PROVINCE OU RÉGION

Collectivité territoriale de Martinique

NOM DU BIEN

Volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de la Martinique



COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES À LA SECONDE

N° D'IDENTIFICATION	NOM DE L'ÉLÉMENT	RÉGION(S)	COORDONNÉES DU POINT CENTRAL	SURFACE DE L'ÉLÉMENT DU BIEN PROPOSÉ À L'INSCRIPTION (ha)	SURFACE DE LA ZONE TAMPON (ha)
01	Massifs de la Montagne Pelée et du Mont Conil	Martinique	N 14°49'23. 8872" W 61°10'33. 1032"	4 736 ha	27 581 ha
02	massifs des Pitons du Carbet et du Morne Jacob		N 14°43'20. 66" W 61°5'38. 72"	10 320 ha	
Surface totale				15 056 ha	27 581 ha

DESCRIPTION TEXTUELLE DES LIMITES DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION

Le bien est un bien en série, constitué de deux entités situées sur la partie nord de la Martinique.

Les limites du bien proposé pour inscription pour l'entité 01 sont celles du site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée (VNOMP) et de ses extensions boisées le long des ravines, ainsi que celles des deux réserves biologiques intégrales (RBI) situées sur les massifs de la Montagne Pelée et du Mont Conil (RBI Montagne Pelée, RBI Le Prêcheur/Grand'Rivière), ainsi que les continuités écologiques qui y sont accolées.

Les limites du bien proposé pour inscription pour l'entité 02 sont celles élargies aux limites de la forêt publique de la RBI des Pitons du Carbet, ainsi qu'une extension boisée jusqu'au littoral depuis le Morne Rose de Bellefontaine au Cap Enragé de Case-Pilote. Cette zone est en cours de protection par arrêté de protection de biotope, déjà identifiée en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

→ Le bien

Il s'agit d'espaces naturels aux qualités biologique et paysagère majeures. Ils s'organisent autour de deux grandes aires géomorphologiques et orographiques d'origine volcanique qui ont édifié la Martinique :

- **le massif du Piton Mont Conil et les mornes et pitons** adjacents, associé à l'édifice volcanique récent de la Montagne Pelée et ses différents versants ;
- **le massif du Morne Jacob (ou le massif du Morne Jacob éventuellement) et des Pitons du Carbet, la coulée forestière du Morne Rose à Fond Boucher**

Le bien proposé témoigne d'une aventure volcanique exceptionnelle qui a produit l'arc antillais. Cette histoire géologique a conditionné la présence du vivant dans une série d'émergences, d'effondrements, d'érosions, entraînant des recompositions, des essaimages et la constitution de niches écologiques. On retrouve ce processus général parfaitement résumé dans un continuum écologique en Martinique, du fait de la position centrale de l'île dans l'archipel. Il s'est retrouvé lié à l'apparition d'une icône volcanique, la Montagne Pelée, et à une aventure biologique et culturelle qui témoignent autant des concentrations dues à l'insularité (spéciations, triple niveau d'endémisme) que des fécondations (biologiques, culturelles, identitaires) dues au carrefour que représentaient ces îles entre l'ancien et le nouveau monde.

Le bien proposé à la sauvegarde de niveau mondial est donc une dynamique géobiologique et culturelle exceptionnelle, aux fondements indissociables, qui récapitule l'ensemble de la géobiodiversité des Petites Antilles, et concentre des émergences du vivant strictement endémiques, d'une irremplaçable et fragile profusion.

→ Zones tampons

Les principes des zones tampons se fondent sur des repères facilement identifiables et déclinés pour l'ensemble des 18 communes concernées par le projet de bien (limites parcellaires, repères géographiques, lignes de crêtes, courbes de niveaux, ravines, etc.). Elles sont de plusieurs typologies à adapter en fonction des usages et pratiques souhaitées ou souhaitables, et des fonctions des espaces concernés.

Voici leurs grands types en fonction des contraintes aujourd'hui identifiées :

- **Couloirs de biodiversité sanctuarisés**, notamment dans les ravines et cours d'eau, zones boisées ou friches, zones de reconquête écologique postéruptive ;

- **espaces accueillant de l'agriculture traditionnelle et des jardins créoles**, à préserver car mettant en scène et ménageant des points de vues larges sur le bien ;
- **espaces permettant l'accueil et la gestion des flux** de visiteurs, ou à vocation éducative ;
- **agriculture intensive ;**
- **ferme éolienne ;**
- **espaces accueillant de l'habitat dispersé** dans des zones agricoles ou naturelles de qualité ;
- **espaces avec un patrimoine paysager** en lien avec les perceptions lointaines sur le bien et particulièrement remarquables : points de vue, routes paysagères avec vues sur le bien susceptibles de participer à la valorisation du bien ;
- **habitat dense.**

CARTES DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION MONTRANT LES LIMITES ET LA ZONE TAMPON

- Périmètre du bien ;
- le bien et sa zone tampon ;
- vue aérienne du bien ;
- principaux cours d'eau et axes routiers ;
- communes du bien ;
- plans locaux d'urbanisme ;
- statut foncier ;
- protections ;
- périmètre du Parc naturel régional de Martinique.

Ces cartes sont visibles des pages 24 à 32.

CRITÈRES SELON LESQUELS LE BIEN EST PROPOSÉ POUR INSCRIPTION

La candidature des **Volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de la Martinique à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial** s'appuie sur deux critères :

Le critère (VIII) : "Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification" ;

Le critère (X) : "Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation".

PROJET DE DÉCLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

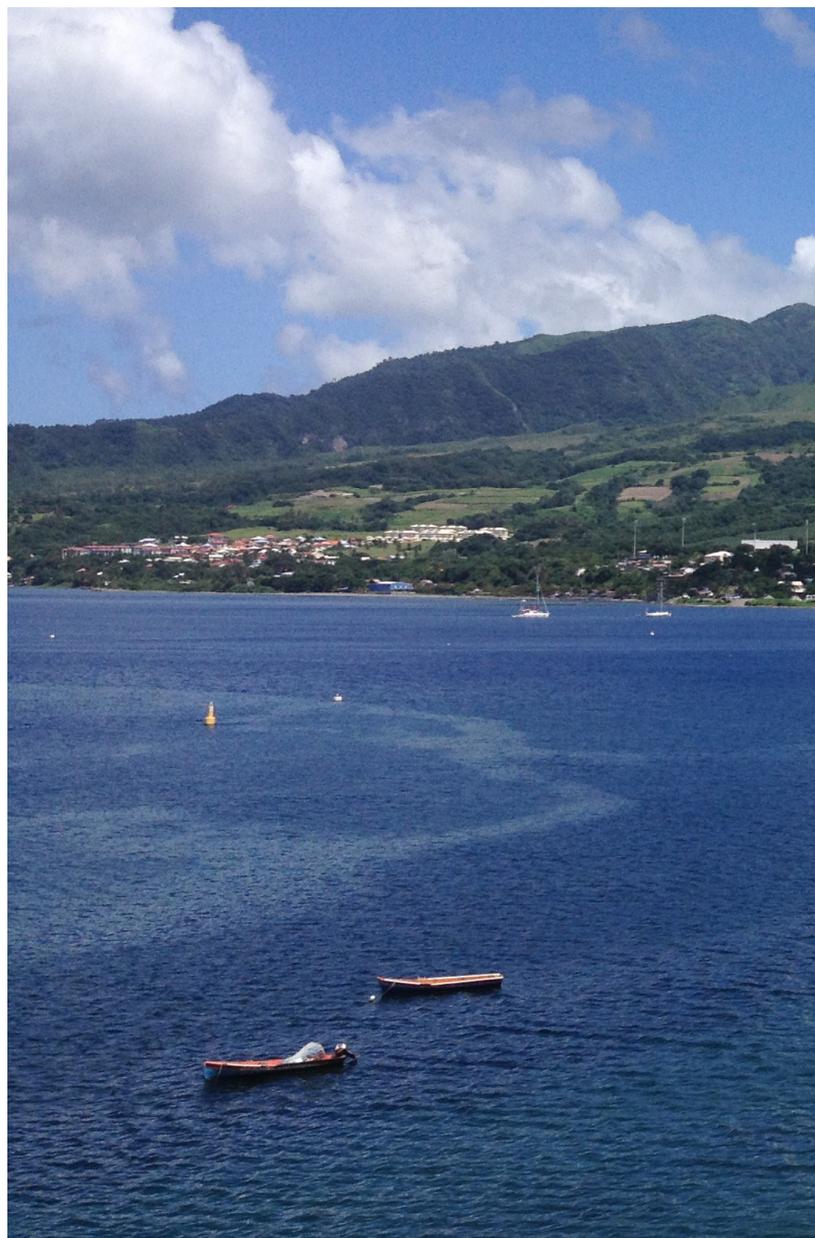
BRÈVE SYNTHÈSE

Situés au nord de la Martinique, au centre de l'arc insulaire des Petites Antilles, les "volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de la Martinique" constituent un bien forestier montagneux d'origine volcanique, composé d'une série de deux entités couvrant 15 056 ha : les massifs des Pitons du Carbet et du Morne Jacob, plus anciens au sud ; les massifs de la Montagne Pelée et du Mont Conil, plus jeunes au nord. Le bien présente l'ensemble des types forestiers des Petites Antilles, du littoral jusqu'aux sommets, intégrant des forêts climaciques et secondaires anciennes. Il témoigne d'une histoire géologique au fondement d'une géodiversité et d'une biodiversité exceptionnelles, remarquablement préservées.

Au nord de l'île, la Montagne Pelée s'impose majestueusement, culminant à 1 397 m. d'altitude. Elle est indissociable d'un événement majeur dans l'histoire de la volcanologie moderne qui a donné son nom au **type éruptif péleén** : l'épisode éruptif de 1902, à l'origine de la mort de près de 30 000 personnes et de la destruction de la ville de Saint-Pierre le 8 mai. Les Pitons du Carbet forment, quant à eux, des dômes de lave aux formes extrêmement érigées, dont le point culminant, le Piton Lacroix, s'élève à 1 197 m. Ils constituent, par leur nombre et leur hauteur, l'expression la plus remarquable au monde d'un phénomène géologique très rare.

Sur chacune de ces deux entités, le bien présente des noyaux de forêts climaciques et une continuité intacte d'écosystèmes végétaux allant du littoral aux sommets de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet. Ces aires volcaniques abritent d'excellents exemples de forêts humides très anciennes. Les forêts de basse altitude, plus sèches, y sont également très bien conservées pour les îles volcaniques tropicales.

La flore et la faune notamment endémiques, y sont exceptionnelles. Le bien se situe au sein d'une zone reconnue par la communauté scientifique internationale comme parmi les plus irremplaçables au monde.





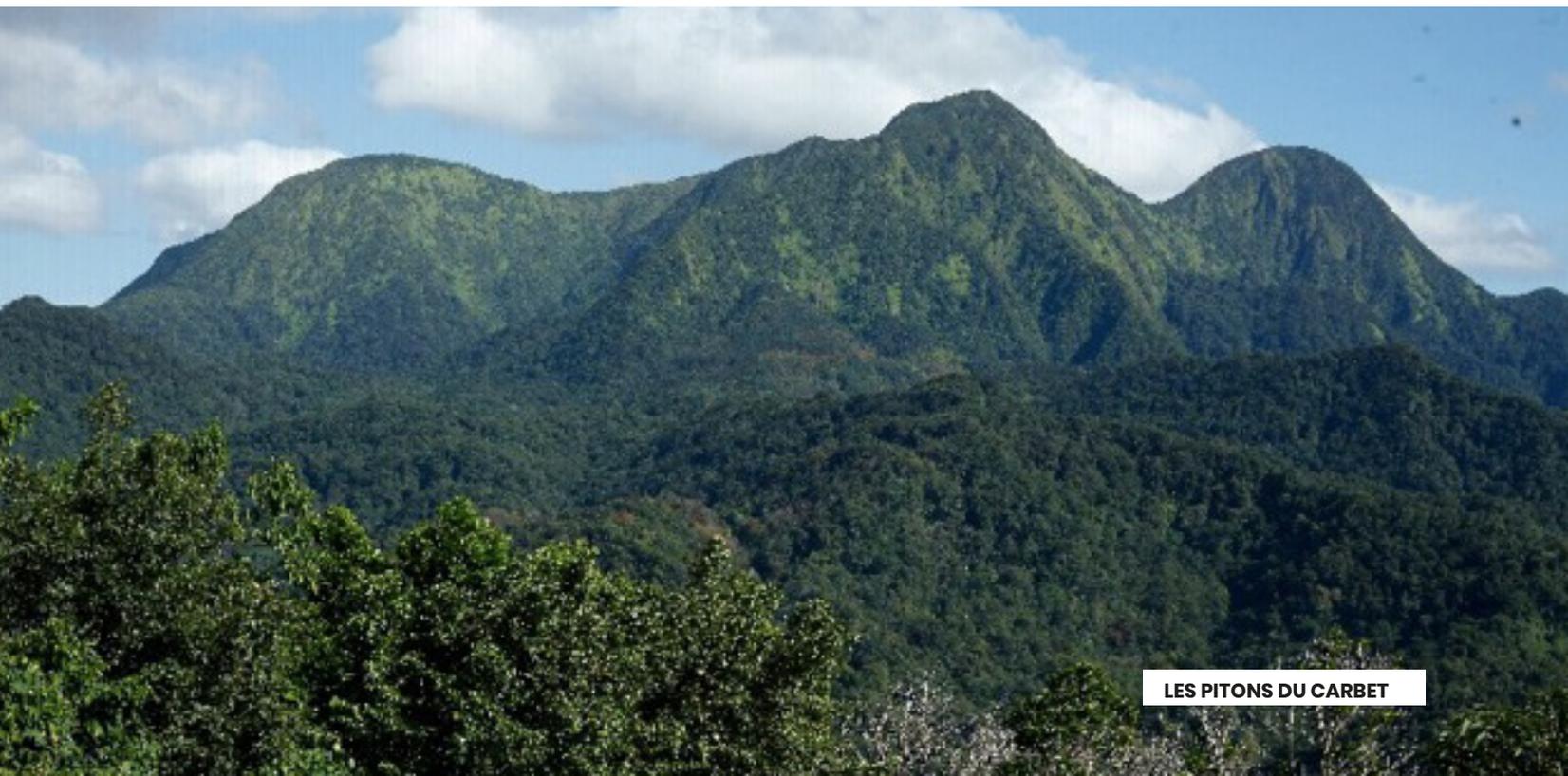
CRITÈRE (VIII)

Les Pitons du Carbet et la Montagne Pelée illustrent remarquablement les morphologies et les mécanismes volcaniques propres à l'arc des Petites Antilles. Ainsi, les Pitons du Carbet forment des dômes de lave extrêmement érigés du fait de la grande viscosité des magmas dont ils sont issus. La cicatrice de la déstabilisation de flanc qui a permis leur développement est la plus grande de l'archipel des Petites Antilles. Au nombre de douze, dont cinq de plus de 1 000 m d'altitude, ils sont les plus représentatifs de ce phénomène géologique que l'on observe ailleurs uniquement à Sainte-Lucie. Le plus haut, le Piton Lacroix, atteint 1 197 m., soit le plus élevé au monde pour le processus géologique dont il est issu.

Volcan iconique, la Montagne Pelée présente un type éruptif singulier, le dôme de lave à explosions dirigées latéralement, remarquable par la fréquence de ses éruptions passées.

L'épisode éruptif de la Montagne Pelée de 1902-1905 a été particulièrement marquant. En effet, la nuée ardente du 8 mai 1902 a entraîné la mort de 28 000 personnes dans les minutes qui ont suivi l'explosion. Fait extrêmement rare, pendant l'épisode éruptif de 1902, 7 explosions successives se sont produites provoquant l'érection d'une aiguille de 350 m, la plus haute connue de toutes les éruptions à dôme.

Cette éruption constitue une référence mondiale dans l'histoire de la volcanologie, ayant permis de décrire un des grands types d'éruptions volcaniques : le type péleén. Le site est, aujourd'hui encore, un lieu privilégié pour l'étude des sciences de la terre.



CRITÈRE (X)

Le bien se situe au sein d'une zone prioritaire de conservation de la biodiversité au niveau mondial ; le hotspot de biodiversité "Iles des Caraïbes".

Il héberge le continuum forestier le plus diversifié et le mieux conservé des Petites Antilles. Ce couvert végétal se caractérise par la qualité et la complétude des successions forestières qui rassemblent tous les types forestiers propres à la Martinique et aux Petites Antilles. Au cœur des versants nord-ouest du massif du Piton Mont Conil et sur les pentes inférieures du Pain de Sucre, ainsi que sur les reliefs du Morne Jacob, des formations végétales climaciques non perturbées sont préservées, particulièrement les types de forêts mésophiles et hygrophiles.

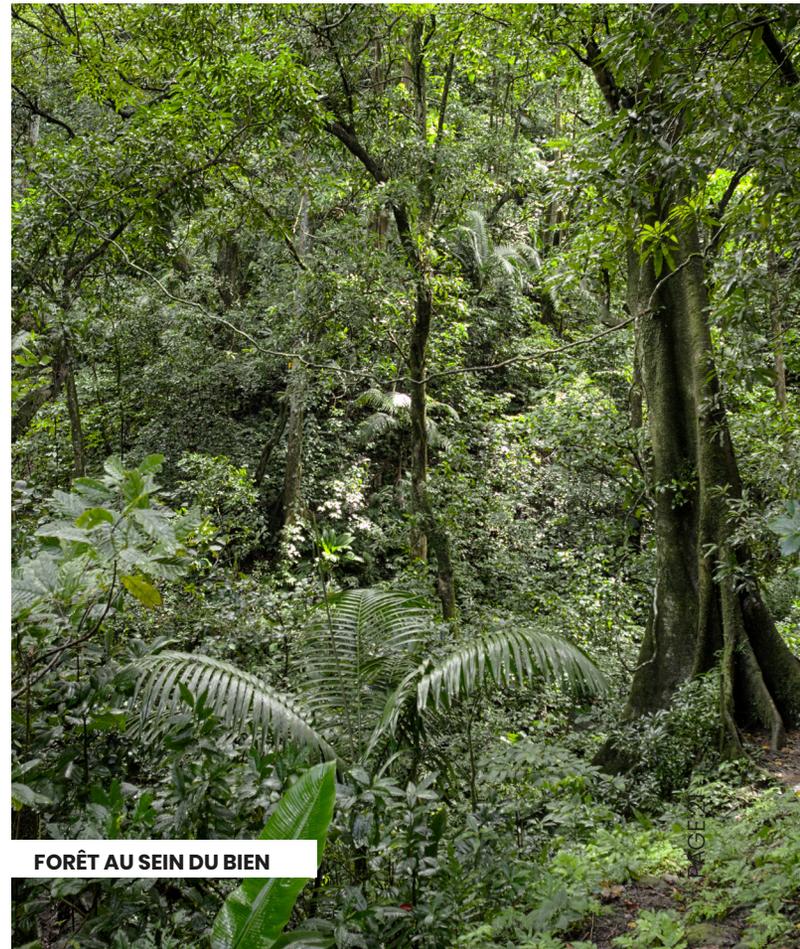
Le bien abrite une flore exceptionnelle composée de 1 058 espèces de plantes vasculaires autochtones dont 816 spermatophytes et 242 ptéridophytes. 51 espèces sont menacées au titre de la Liste rouge nationale des espèces menacées (UICN) telles que le Calumet montagne *Arthrostylidium obtusatum*, le Fleur-boule-montagne *Lobelia conglobata* et l'Aralie *Schefflera urbaniana*, pour lesquelles le bien permettra d'assurer une conservation à long terme.

La flore du bien est représentative de la grande diversité végétale des Petites Antilles et présente un taux d'endémisme régional élevé. Il existe 263 espèces de spermatophytes endémiques régionales (Petites Antilles). La Martinique à elle seule en abrite 186 (soit 71 %).

L'île présente également un endémisme strict en spermatophytes le plus représentatif et le plus important des Petites Antilles ; 37 espèces sur les 104 présentes sur l'arc. Le bien abrite 33 de ces espèces endémiques. Cela représente 1/3 des espèces endémiques strictes d'une île au sein des Petites Antilles. Parmi celles-ci, on retrouve ; l'Ananas sauvage *Aechmea serrata*, le Bwa débas blan *Myrcia martinicensis* et le krékré wouj *Charianthus nodosus*. Leur présence se limite parfois à quelques stations au sein d'une seule entité du bien.

La flore arborée y est aussi particulièrement riche et représente 87 % de la flore arborée des Petites Antilles (soit 401 espèces).

Concernant la faune, le bien se situe dans le Parc naturel régional de la Martinique, classé parmi les 100 aires protégées les plus irremplaçables au monde, dans l'Endemic Bird area "Petites Antilles" et abrite deux Important Bird Area. La biodiversité animale vient compléter la richesse du bien car il abrite de nombreuses espèces endémiques et remarquables telles que l'Allobate de la Martinique *Allobates chalcopis*, le Murin de la Martinique *Myotis martiniquensis*, le Trigonocéphale *Bothrops lanceolatus* ou l'Oriole de Martinique *Icterus bonana*.



FORÊT AU SEIN DU BIEN

DÉCLARATION D'INTÉGRITÉ

Le bien comprend deux des expressions les plus remarquables du volcanisme de l'arc des Petites Antilles. La Montagne Pelée est le stratovolcan le mieux conservé de la Caraïbe et le dernier volcan actif de la Martinique. Le sommet actuel est constitué des dômes emboîtés des éruptions de 1902 et 1929, dont l'extrusion appelée "le Chinois" est le point culminant à 1 397 m. La morphologie extrêmement érigée et accidentée des Pitons du Carbet leur confère une résistance aux pressions diverses.

Les massifs montagneux sont protégés naturellement par de fortes contraintes d'accessibilité. La plupart des espaces sont constitués de forêts humides très anciennes restées éloignées de toute zone habitée et desservies par de rares sentiers aujourd'hui faiblement pratiqués, pour la plupart effacés par la reprise de la végétation.

Dans les forêts plus sèches (mésophiles et xéro-mésophiles), la majorité des espaces naturels du continuum sont à des stades évolutifs âgés de plus d'une centaine d'années. À l'instar des autres îles de la Caraïbe, différents types d'occupations humaines depuis la période amérindienne jusqu'à la période coloniale ont entraîné des modifications ponctuelles du milieu (jardins créoles ou cultures de rendement) sur les parties basses des massifs. Quelques vestiges et traces subsistent aujourd'hui de ces anciennes occupations, où la forêt a repris ses droits. Cette phase de reconquête lente et graduelle sur une superficie aussi vaste est propre à la Martinique et unique dans l'arc antillais.

MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION REQUISES

Le bien se situe au sein du Parc naturel régional de la Martinique. La majeure partie du bien bénéficie de mesures de protection fortes de niveau national. Trois réserves biologiques intégrales (RBI) créées par arrêtés ministériels en 2007 (RBI Montagne Pelée) et 2014 (RBI Pitons du Carbet et RBI Prêcheur/Grand'Rivière), garantissent la

protection des massifs et la libre évolution des écosystèmes forestiers. Le secteur du Mont Conil est protégé par décret depuis 1996, en tant que site classé au titre du code de l'Environnement (loi de 1930). En outre, depuis 2010, deux arrêtés préfectoraux de protection de biotope assurent la préservation des habitats naturels pour deux espèces menacées. Le bien se situe en grande majorité en propriété publique : forêt domaniale et propriété du Conservatoire du littoral.

Depuis 2019, ces forêts publiques du nord de la Martinique bénéficient d'une reconnaissance nationale par l'attribution du label "Forêt d'exception".

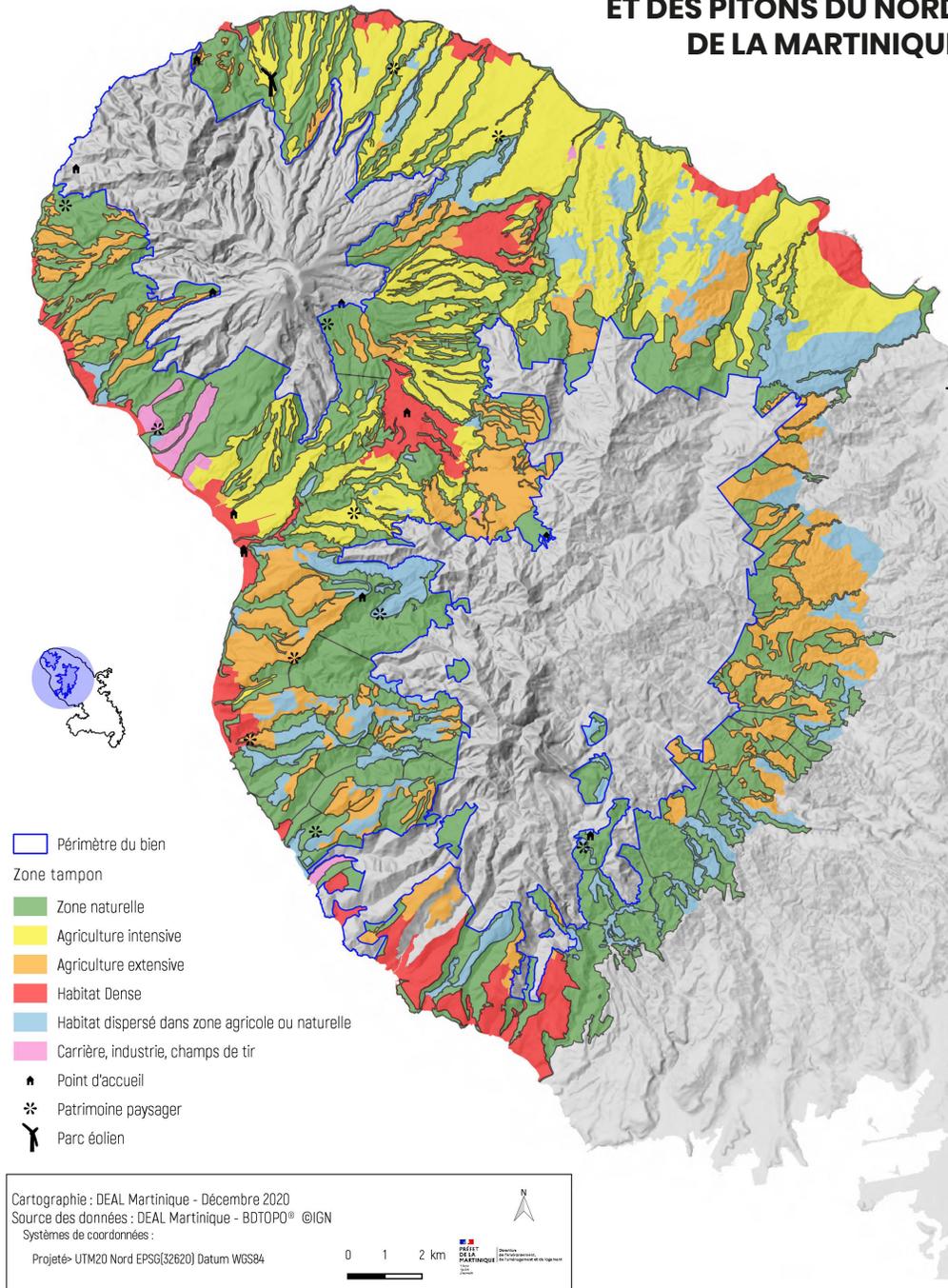
Dans le cadre de ces diverses protections, des plans de gestion spécifiques ont été élaborés. Ces documents de gestion et de valorisation trouvent leur cohérence dans le plan de gestion du bien. Celui-ci inclut également des actions de coopération avec les autres biens des Antilles, notamment en matière de gestion et sur l'amélioration des connaissances scientifiques.

Bien que des menaces existent (réchauffement climatique, risques naturels, lutte contre les incendies, espèces exotiques envahissantes, développement anthropique...), les mesures de gestion permettront d'y faire face et de garantir le maintien et le renforcement de sa valeur universelle exceptionnelle.

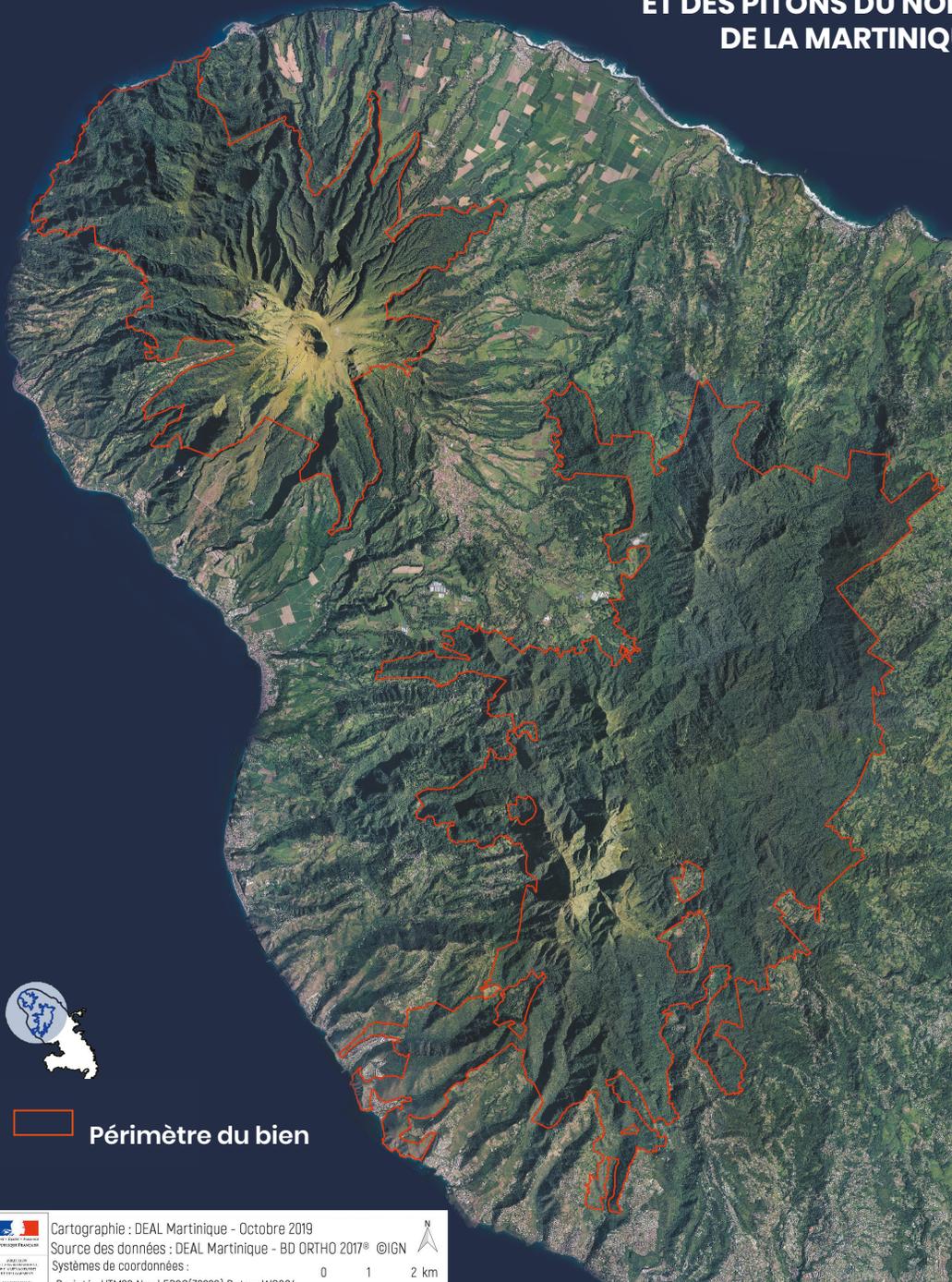
3. LE PÉRIMÈTRE DU BIEN

LE BIEN ET SA ZONE TAMPON

VOLCANS ET FORÊTS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE



VUE AÉRIENNE DU BIEN VOLCANS ET FORÊTS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE



Périmètre du bien

 Cartographie : DEAL Martinique - Octobre 2019
Source des données : DEAL Martinique - BD ORTHO 2017® ©IGN
Systèmes de coordonnées :
Projeté- UTM20 Nord EPSG(32620) Datum WGS84

0 1 2 km



VOLCANS ET FORÊTS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE



□ Périmètre du bien

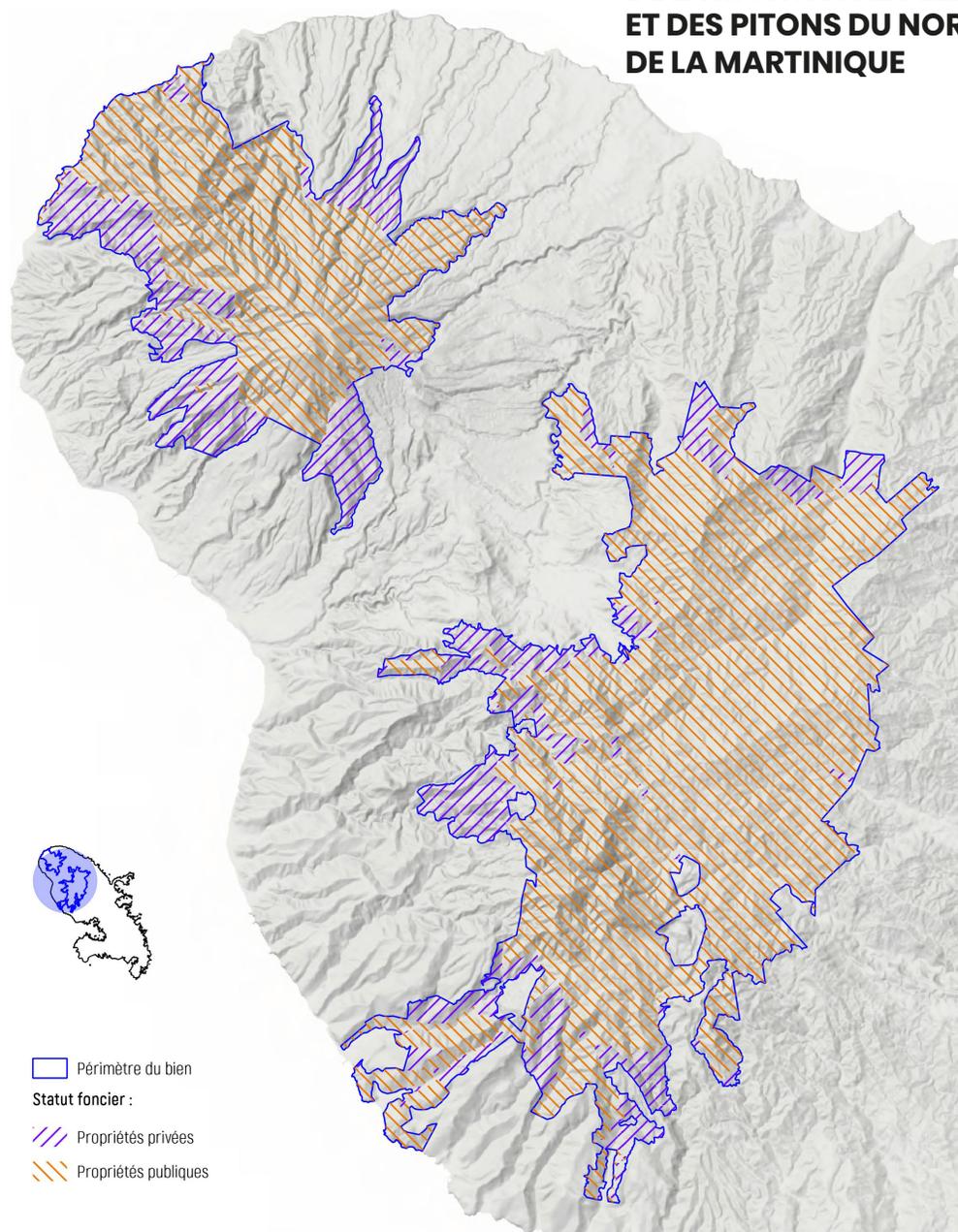


Cartographie : DEAL Martinique - Octobre 2019
Source des données : DEAL Martinique - BDTOPO® ©IGN

0 1 2 km

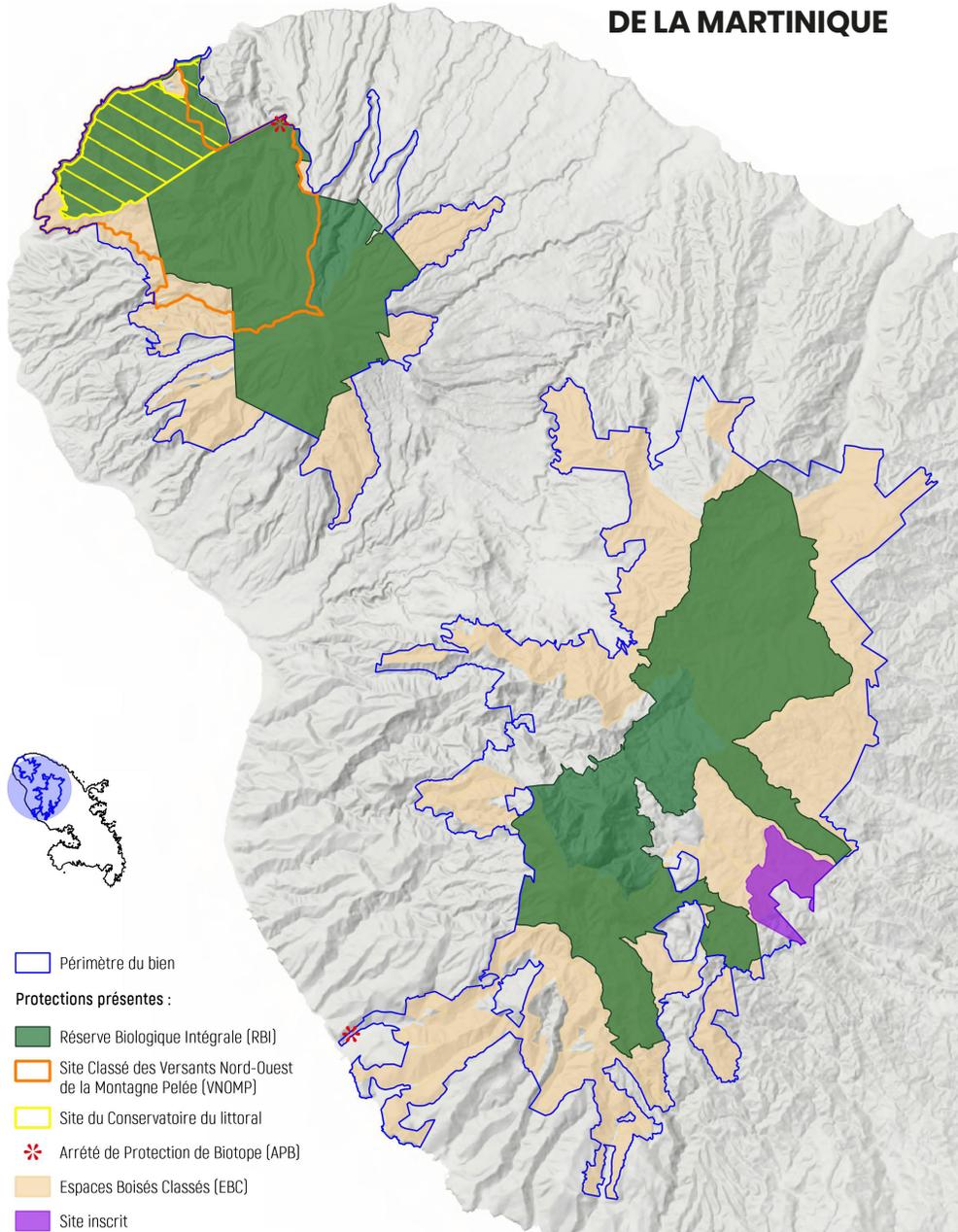


STATUT FONCIER DU BIEN VOLCANS ET FORÊTS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE



PROTECTIONS PRÉSENTES SUR LE BIEN

VOLCANS ET FORÊTS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE



-  Périètre du bien
- Protections présentes :**
-  Réserve Biologique Intégrale (RBI)
-  Site Classé des Versants Nord-Ouest de la Montagne Pelée (VNOMP)
-  Site du Conservatoire du littoral
-  Arrêté de Protection de Biotope (APB)
-  Espaces Boisés Classés (EBC)
-  Site inscrit

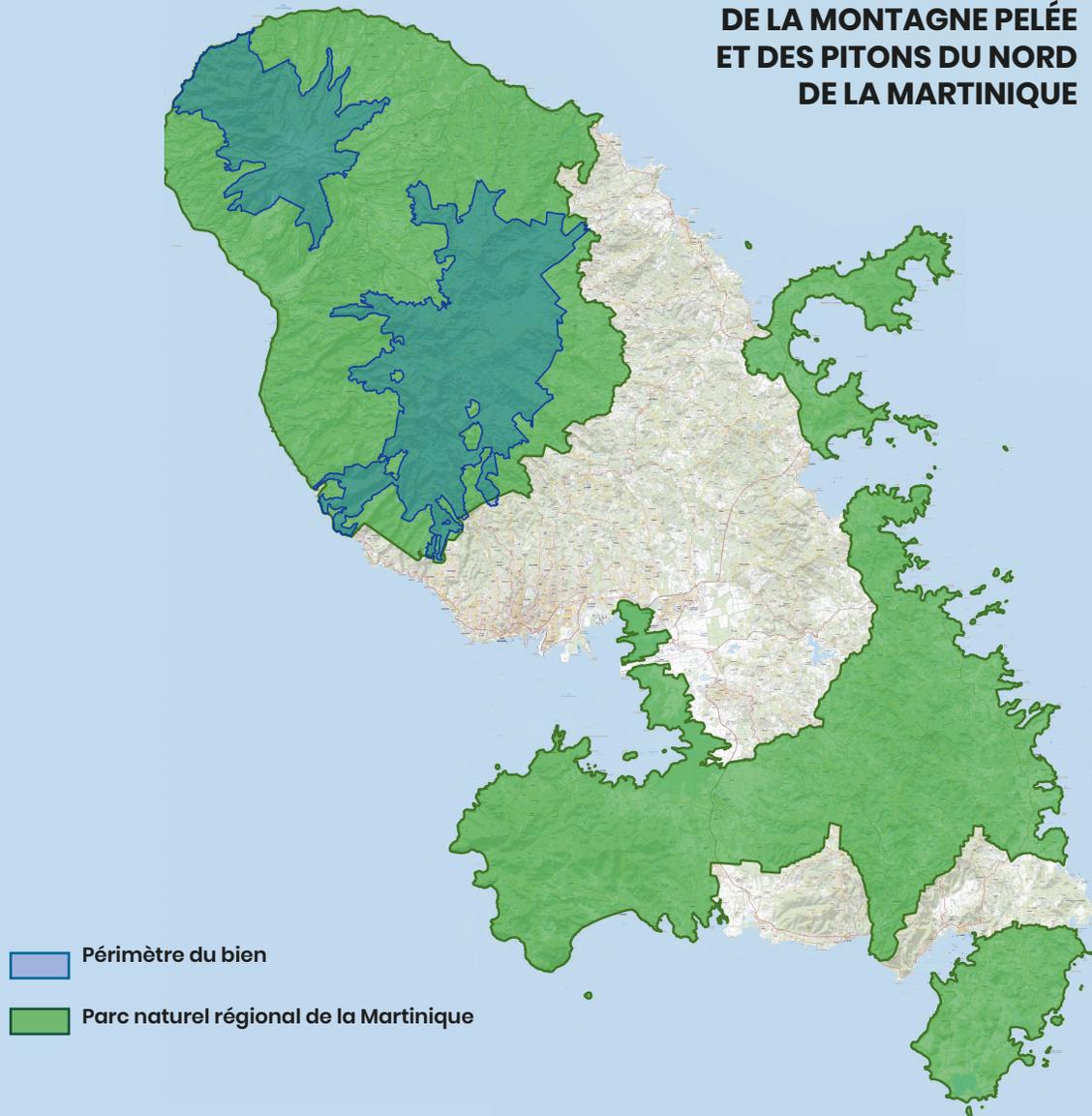
0 1 2 km



Cartographie : DEAL Martinique - Octobre 2019
Source des données : DEAL Martinique - BDTOP® ©IGN
Systèmes de coordonnées :
Projeté - UTM20 Nord EPSG(32620) Datum WGS84



PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE
**VOLCANS ET FORÊTS
DE LA MONTAGNE PELÉE
ET DES PITONS DU NORD
DE LA MARTINIQUE**



-  Périimètre du bien
-  Parc naturel régional de la Martinique

0 1 2 km



Cartographie : DEAL Martinique - Octobre 2019

Source des données : DEAL Martinique - SCAN EXPRESS® ©IGN

Systèmes de coordonnées :

Projeté- UTM20 Nord EPSG(32620) Datum WGS84





**MASSIF FORESTIER DU BIEN AU
PREMIER PLAN AVEC LE PITON GELÉ
AU SECOND PLAN**

4.

**POURQUOI LE BIEN MARTINIQUAIS
EST-IL EXCEPTIONNEL ?**

4.1.

**ZONE DE CONSERVATION
PRIORITAIRE POUR VOLCANISME
ET BIODIVERSITÉ**

PRÉAMBULE

L'histoire géologique de la Martinique a conditionné la présence du vivant dans une série d'émergences, d'effondrements, d'érosions, entraînant des recompositions, des essaimages et la constitution de niches écologiques. Ce processus général se retrouve parfaitement résumé dans un continuum écologique au nord de l'île. Il s'est retrouvé lié à l'apparition d'une icône volcanique, la Montagne Pelée, et à une aventure biologique et culturelle qui témoigne autant des concentrations dues à l'insularité (spéciations, triple niveau d'endémisme) que des fécondations (biologiques, culturelles, identitaires) dues au carrefour que représentaient ces îles entre l'Ancien et le Nouveau monde. Le bien proposé à la sauvegarde de niveau mondial est donc une dynamique géo-biologique et culturelle exceptionnelle, aux fondements indissociables, qui récapitule l'ensemble de la géo-biodiversité des Petites Antilles, et concentre des émergences du vivant strictement endémiques, d'une irremplaçable et fragile profusion.

L'UICN indique dans une étude de 1982 la Montagne Pelée comme un volcan manquant à la liste du Patrimoine Mondial.

24. Name of property: MOUNT PELE

Country: Martinique (France)

Universal significance: This site, comprising 5,000 ha on the northwest portion of the island, was the site of a volcanic eruption that produced a "nué ardienne" or gas cloud that wiped out the entire town of St. Pierre in the late 1800s; it is often cited as a classic example of such a gas cloud. The site has an unaltered and uninterrupted transect of flora and fauna after the recent volcanic episodes, from rocky coastal and marine environments to dry forests, followed by moist forest, rainforest, and cloud forest; it thus provides a classic example of the ecological process of primary succession. It has superlative scenery and is the habitat of threatened rufous-throated solitaire, broad-winged hawk, Martinique trembler, Martinique white-breasted thrasher, and the snake *Dromicus cursor*.

Criteria: (ii), (iii)

Dans son ouvrage *IUCN World heritage Volcanoes (a thematic study 2019)*, la Montagne Pelée est citée comme manquant à la liste pour son aspect iconique et son rôle dans le développement des sciences au niveau international. C'est encore aujourd'hui un haut lieu de recherches scientifiques.

ICONIC SITES

Not well represented - to be considered on individual merits on basis of notoriety, scientific importance, and cultural and educational value - **some possible properties** : 1) Mt Fuji is on tentative list of Japan ; 2) others such as Mt St Helens and Crater Lake, USA ; Mt Pelée, Martinique ; Laki, Iceland ; Mt Mayon, Philippines ; Thera, Greece ; Mt Etna, Italy.

Missing iconic volcanoes

Just because these volcanoes are well-known and used as examples in classroom teaching it does not mean that they are necessarily scientifically important. However, those that have come to the notice of the general public, and have been instructive to science because of their recent historic eruptions, have been Mt Pelée, Martinique ; Mt St Helens, USA ; and Paracutin, Mexico. Mt Fuji is the only volcano mentioned above that is on (of Japan).

"Caribbean volcanic systems, consisting of the Lesser Antilles island arc along the eastern margin of the Caribbean Sea, is a stunningly beautiful chain of tropical islands whose volcanic eruptions have led to 30, 000 fatalities over the last 200 years. A Caribbean nomination would fill an important gap in island arc systems, and emphasize the combination of beauty and hazards that characterize many volcanic regions. The Lesser Antilles island arc chain stretches 850 km from Grenada in the south to Saba in the north and includes 21 potentially active volcanoes spread across 11 islands.

Most of the islands have a single active volcano, while others have multiple, with the island of Dominica having nine active volcanoes. Volcanic activity in the Caribbean has created some of the most beautiful islands in the world, which also have demonstrated the destructive power of volcanoes. There are several volcanoes that have the potential for Outstanding Universal Value of this combination of volcanic features, including Montserrat and the Soufriere Hills volcano (massive eruptions in 1995 which devastated the southern two thirds of the island) ; or Mount Pelée and the 1902 eruption which killed 30, 000 people when a dramatic eruption swept through the town of St. Pierre. This area could serve as an international serial nomination, or Mount Pelée (the most lethal of the eruptions, and with a type eruption, Pelean, named after it) could be a single representative.”

EXTRAIT DE L'ÉTUDE UICN
“WORLD HERITAGE VOLCANOES”, 2019

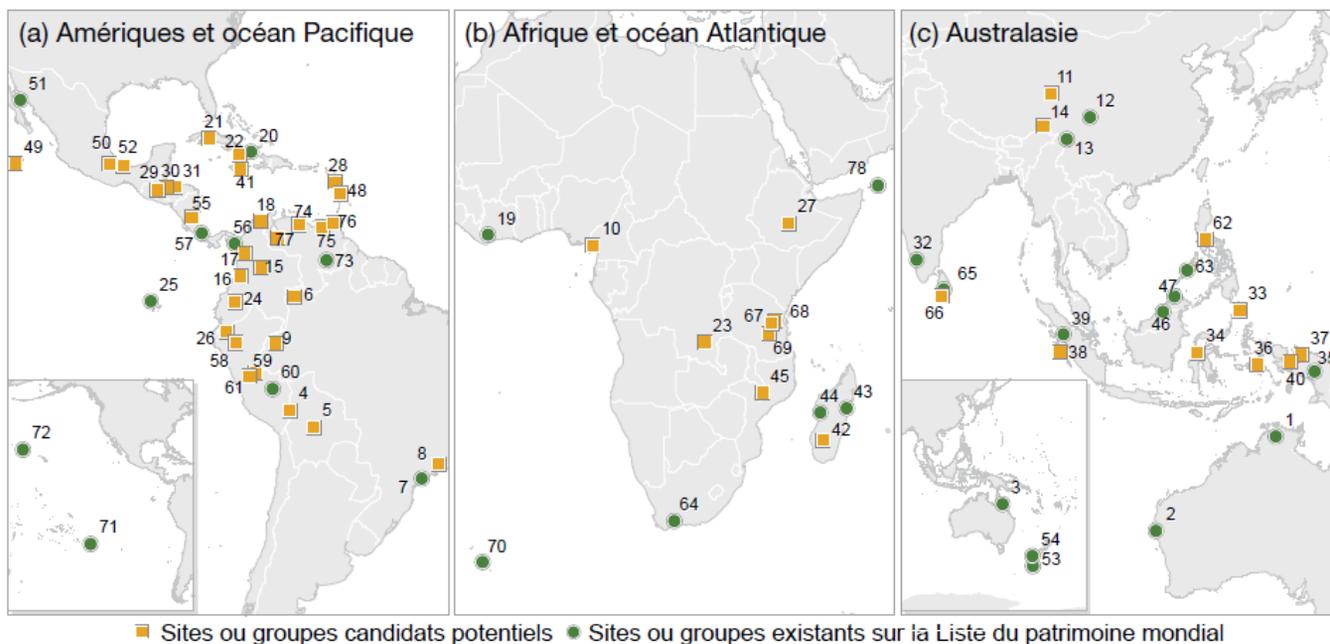
La Montagne Pelée apparaît donc encore en 2019 comme un volcan iconique, ayant marqué la science, manquant à la liste du Patrimoine Mondial, pour lequel une inscription individuelle ou en série, avec d'autres îles de l'arc des Petites Antilles, peut-être envisagée.



En 2013, une étude intitulée “*Protected Areas and Effective Biodiversity Conservation*” parue dans la revue *Science* (Soizic le Saout et al.) identifie le Parc naturel régional de la Martinique dans les aires les plus irremplaçables au monde pour la conservation des espèces d’amphibiens, d’oiseaux et de mammifères. En 2013, une étude de l’UICN intitulée “*La biodiversité terrestre et la liste du Patrimoine Mondial : Identifier les grandes lacunes dans le réseau du Patrimoine Mondial naturel et les sites candidats qui pourraient y être intégrés*” reprend les éléments de ces travaux de recherches pour définir les sites prioritaires pour la conservation des espèces, dont l’inscription sur la liste du Patrimoine Mondial pourrait être envisagée.

La Martinique, par le biais de son Parc naturel régional, apparaît sous le numéro 48 comme un candidat potentiel.

Elle est identifiée comme une des 78 aires protégées les plus irremplaçables (sites ou groupes) pour la conservation des espèces d’amphibiens, d’oiseaux et de mammifères du monde entier.



**SITES PRIORITAIRES POUR LA CONSERVATION DES ESPÈCES
DONT L’INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
POURRAIT ÊTRE ENVISAGÉE**
SOURCE : UICN, 2013.

De plus, le bien se situe dans les grandes régions prioritaires mondiales pour la préservation de la biodiversité :

- Hot spot de biodiversité
- Endemic Bird Area (EBA)
- Key Biodiversity Area (KBA)
- Liste Global 200



4.2

UNE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE BASÉE SUR LE VOLCANISME ET LA BIODIVERSITÉ

Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection suivants :

- (I) représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;
- (II) témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;
- (III) apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- (IV) offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;
- (V) être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;
- (VI) être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des

œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférentiellement être utilisé en conjonction avec d'autres critères) ;

- (VII) représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ;
- (VIII) être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
- (IX) être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;
- (X) contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

La candidature martiniquaise repose sur les critères VIII et X.

4.2.1

CRITÈRE VIII : LE VOLCANISME

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE FORMATION DU NORD DE LA MARTINIQUE

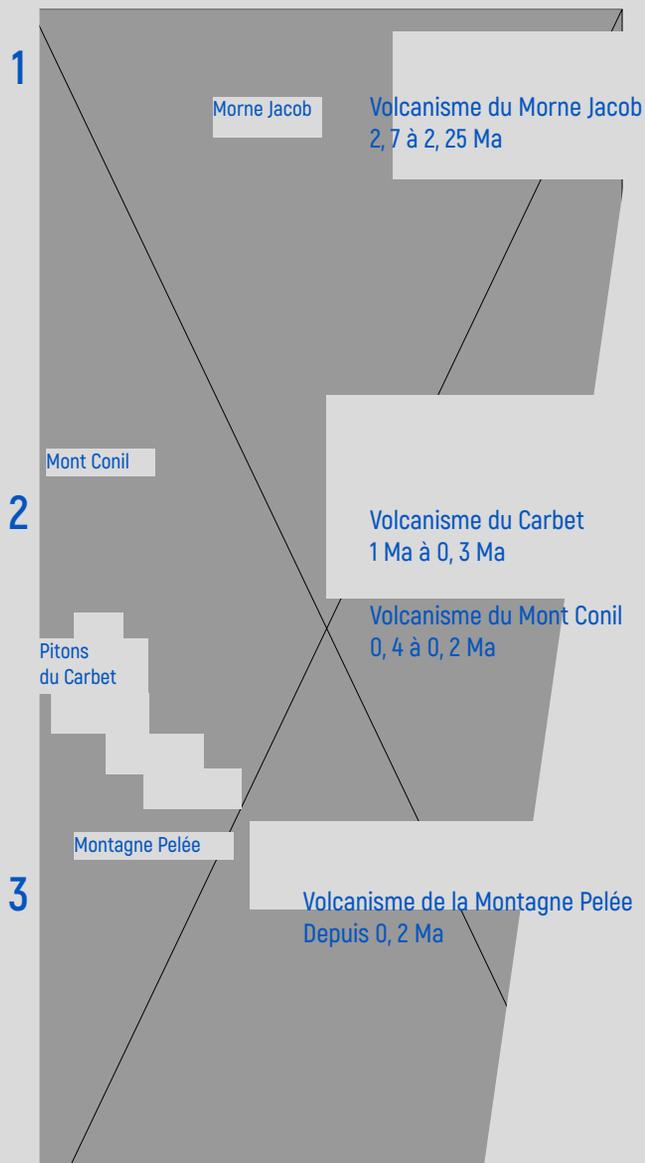
Volcanisme Miocène ancien
formation d'une proto-Martinique
(hors du périmètre du Bien)

 **Volcanisme fissural du Miocène**

Volcanisme Pliocène - Présent
formation du Nord de la Martinique
(dans le bien)

- 1  **Volcanisme du Morne Jacob**
- 2  **Volcanisme du Carbet et du Mont Conil**
-  **Plaine quaternaire du Lamentin**
- 3  **Volcanisme actuel de la Montagne Pelée**

ÉTAPES DE FORMATION DU NORD DE LA MARTINIQUE ET PRINCIPAUX MASSIFS DU BIEN



L'arc des Petites Antilles s'est formé par l'activité volcanique associée à la subduction lente des plaques américaines sous la plaque caraïbe. Trois grandes époques géologiques se sont succédées pour former au fur et à mesure les paysages que nous connaissons aujourd'hui.

Partie la plus récente de l'île, le nord de la Martinique comprend, sur sa façade caribéenne, un ensemble de massifs volcaniques qui comptent parmi les reliefs les plus érigés de l'arc.

LES PITONS DU CARBET :

Morphologies associées au volcanisme des Pitons du Carbet :

- Les Pitons du Carbet sont issus de la remontée de magma provoquée par un effondrement de grande ampleur, leur morphologie très érigée démontre magistralement la grande viscosité des magmas à l'origine de leur croissance.
- Le relief des Pitons du Carbet est extrêmement érigé, le plus haut atteint 1 197 m, soit le plus élevé au monde pour le processus géologique dont il est issu. Les principaux sont le Piton Lacroix, le Piton Boucher, le Morne Piquet, le Piton Dumauzé et le Piton de l'Alma.
- La cicatrice de l'effondrement est la plus importante des structures de l'arc : elle décrit une structure en fer à cheval de 11 km par 9 km ouverte sur la mer caraïbe.
- Son rempart nord est extrêmement bien conservé le long de la rivière du Carbet.
- Contrairement à la plupart des déstabilisations de l'arc qui s'épanchent le long des pentes sous-marines, les dépôts qui résultent de la déstabilisation du Carbet sont bien observables à terre. Certains affleurements sont situés à la limite du bien. La puissance de ces affleurements illustre très explicitement l'ampleur des phénomènes de déstabilisation qui a permis la croissance de ces dômes volumineux et érigés.
- Lors de leur croissance, l'instabilité des dômes en phase de croissance ont subi de nombreux écroulements produisant les écoulements pyroclastiques de cendres et blocs. On retrouve les épais dépôts à la base des pitons à l'intérieur de la structure de déstabilisation.

VUE AU SUD-EST SUR LES PITONS DU CARBET



DES DÔMES DE LAVES ÉRIGÉS UNIQUES EN NOMBRE ET HAUTEUR : LES PITONS DU CARBET

Les Pitons du Carbet, dont la morphologie est très érigée et donc très particulière, possèdent un caractère exceptionnel, du fait du phénomène géologique dont ils proviennent, connu seulement en Martinique et dans la zone de gestion des Pitons de Sainte-Lucie, également inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial. Ils sont les plus représentatifs de ce phénomène géologique en nombre et en hauteur. Il en existe 12 dans le bien, dont 5 supérieurs à 1 000 m d'altitude.

Ils doivent leur relief extrêmement érigé à la grande viscosité des magmas dont ils sont issus. Ces formes très élevées sont rarement observables, car très instables.

La cicatrice de la grande déstabilisation qui a permis leur développement est la plus importante de l'arc des Petites Antilles et est très bien conservée le long de la rivière du Carbet. Contrairement à la plupart des déstabilisations de l'arc dont les produits d'avalanche de débris s'épanchent le long des pentes sous-marines, les dépôts qui résultent de la déstabilisation du Carbet sont bien observables à terre.

Lors de leur croissance, ces dômes en phase de croissance d'une grande instabilité, ont subi de nombreux écroulements produisant des écoulements pyroclastiques de cendres et blocs. On retrouve les épais dépôts à la base des pitons à l'intérieur de la structure de déstabilisation.

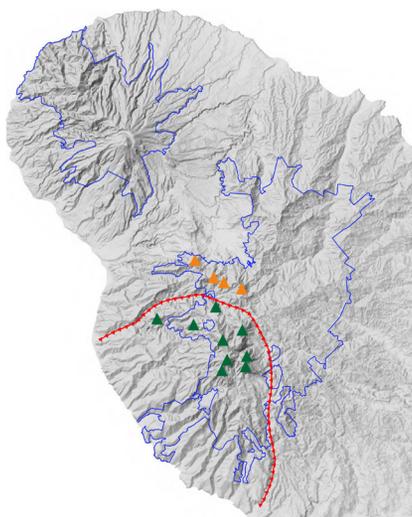
Quatre pitons se trouvent sur les bords ou à l'extérieur de la structure de déstabilisation. Ils sont donc considérés comme des formations anté-déstabilisation (Piton Gelé : 923 m, Piton Mitan : 667 m, Morne Fumé : 650 m, Morne Lacroix : 720 m).

Neuf Pitons se sont érigés après la déstabilisation de flanc (illustration page suivante) :

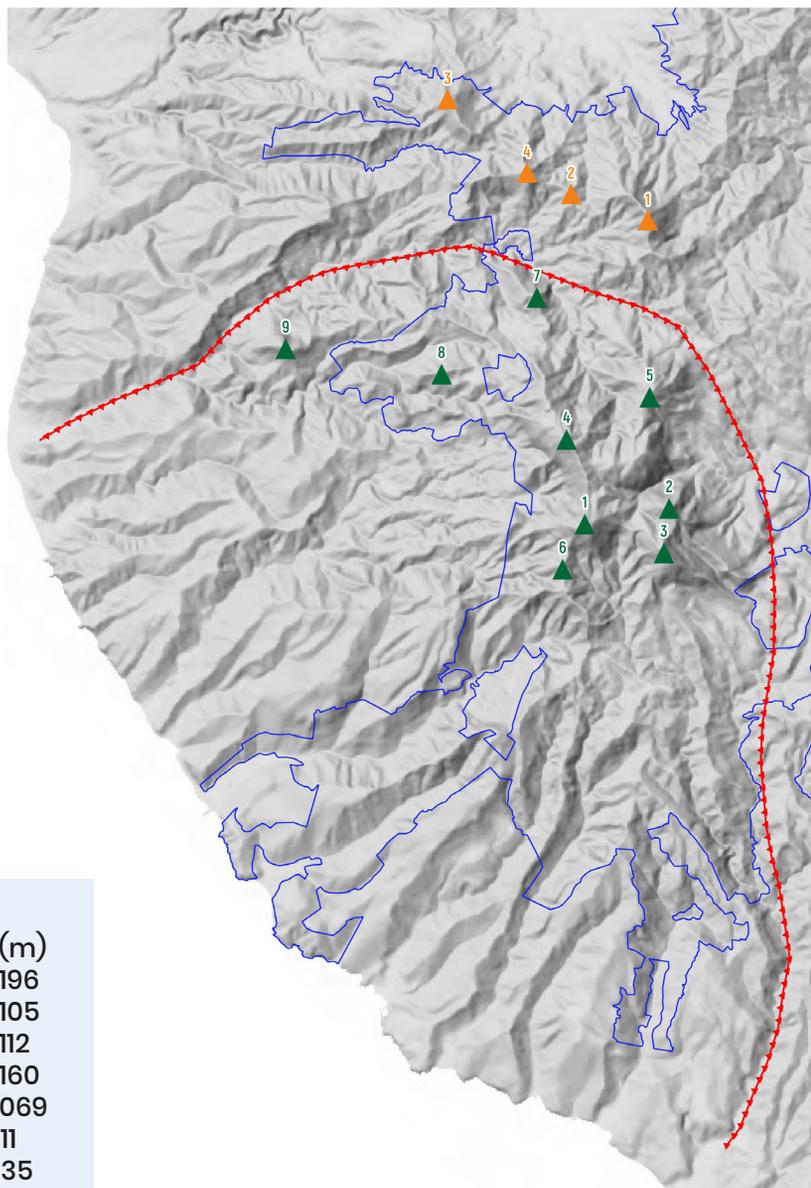
Piton Lacroix	1 197 m
Morne Piquet	1 160 m
Piton Dumauzé	1 112 m
Piton Alma	1 105 m
Piton Boucher	1 069 m
Morne Chapeau Nègre	911 m
Morne Man Roy	635 m
Morne-Rouge	626 m
Petit Piton Carbet	524 m.

Le Petit Piton n'est pas inclus dans le périmètre du bien car légèrement isolé des autres et séparé par des zones habitées et cultivées. Les édifices tels que Morne Tranchette (767 m), Morne Bellegarde (631 m), Morne Rose (578 m), Morne Césaire (603 m), Morne Moco (531 m), sont des reliefs à l'intérieur de la structure de déstabilisation formés soit de dépôts d'avalanche de débris soit de dépôts pyroclastiques associés aux dômes de lave.





- ▲ Pitons formés suite à la déstabilisation de flanc
- ▲ Pitons déjà présents avant la déstabilisation de flanc
- ▲▲ Cicatrice de la déstabilisation de flanc
- Périmètre du bien



N°	NOM	Altitude (m)
1	Piton Lacroix	1196
2	Piton de l'Alma	1105
3	Piton Dumauzé	1112
4	Morne Piquet	1160
5	Piton Boucher	1069
6	Morne Chapeau Nègre	911
7	Morne Man Roy	635
8	Morne-Rouge	626
9	Petit Piton	524

N°	NOM	Altitude (m)
1	Piton Gelé	923
2	Piton Mitan	667
3	Morne Fumé	650
4	Morne Lacroix	720

CICATRICE DE DÉSTABILISATION
DE FLANC ET LOCALISATION
DES PITONS DU CARBET

LA MONTAGNE PELÉE :

PHÉNOMÈNES INÉDITS OBSERVÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS LORS DE L'ÉRUPTION DE 1902 AYANT DONNÉ UN NOM À UN NOUVEAU TYPE ÉRUPTIF PÉLÉEN

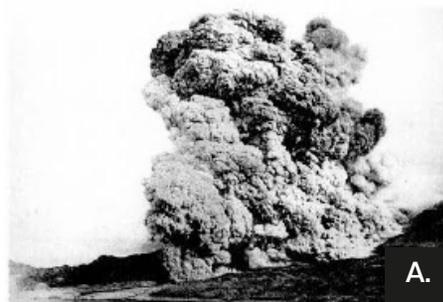
Le type péléen

Le volcanisme de la Montagne Pelée s'est caractérisé par des éruptions répétitives à dômes de lave, dont l'épisode de 1902 qui a produit une série d'explosions superficielles exceptionnelles par leurs effets destructeurs. Le type éruptif singulier de la Montagne Pelée, ainsi décrit et analysé, le dôme de lave à explosions superficielles latéralement dirigées, est unique par la fréquence de ses éruptions passées. L'explosion du 8 mai reste la référence pour ces explosions latérales se produisant à la base d'un dôme de lave en cours de croissance. Lors de l'épisode éruptif de 1902-1905, fait extrêmement rare, 7 explosions successives de ce type se sont produites. De la description de ces explosions est né le terme de "nuées ardentes", qui a longtemps été utilisé internationalement. L'éruption de 1902 est ainsi devenue une référence mondiale.

Après l'éruption de 1902, Alfred Lacroix a parfaitement documenté ce type de volcanisme à croissance de dôme de lave, permettant une rupture fondamentale dans l'histoire des sciences de la Terre. Cette rupture est aussi documentée à travers une série exceptionnelle de photographies qu'il a prises lors de ses séjours en Martinique entre 1902 et 1904, et qui ont nourri l'imaginaire collectif et le travail de certains artistes.

Un phénomène remarquable et dévastateur de nuée ardente

La Montagne Pelée doit sa notoriété mondiale à la catastrophe de 1902, la plus meurtrière connue directement liée à un événement éruptif avec 30 000 morts et 25 000 réfugiés. Durant l'épisode d'activité intense survenu entre 1902 et 1905, Alfred Lacroix documente et décrit méticuleusement l'activité du volcan et ses manifestations. La conjonction du phénomène, de la catastrophe humaine et d'observations scientifiques précieuses font de la Montagne Pelée un exemple mondial remarquable pour l'avancée de la volcanologie et de la science des risques volcaniques : un observatoire volcanologique est créé en 1902 en Martinique et la Montagne Pelée reste aujourd'hui l'exemple le plus remarquable des volcans à dôme de lave.



CLICHÉS DES DIFFÉRENTES ÉPISODES D'ACTIVITÉ RÉCENTE DE LA MONTAGNE PELÉE (1902-1905 ET 1929-1932)

SOURCE : LACROIX, 1904 ET PERRET, 1937

A : NUÉE ARDENTE PÉLÉENNE DU 16 DÉCEMBRE 1902

B : NUÉE ARDENTE PÉLÉENNE DU 13 AVRIL 1931

La catastrophe du 8 mai 1902 et les observations de Lacroix sur l'activité de la Montagne Pelée pendant cette période ont été le déclencheur d'avancées mondiales pour la volcanologie et l'évaluation et la prévention des risques associés. L'objectif principal de la volcanologie moderne est de prévenir des catastrophes équivalentes à celle de 1902 au niveau mondial.

La Montagne Pelée montre aussi les limites de la science face au risque. En 1902, le phénomène de nuée ardente était encore ignoré. La commission du volcan, constituée par les autorités de Saint-Pierre, a conclu la veille de l'éruption que l'activité du volcan était inoffensive et que Saint-Pierre n'avait pas besoin d'être évacuée.

La destruction complète de la ville de Saint-Pierre en 1902 entraîna un bouleversement durable de l'organisation des implantations humaines à la Martinique avec l'affirmation de la ville de Fort-de-France qui devint la nouvelle capitale et principal pôle d'activités de l'île.

La perte de 30 000 vies en 1902 demeure jusqu'à ce jour la dernière catastrophe volcanique mondiale la plus meurtrière par un phénomène directement éruptif. Au cours du XX^e siècle, la région des Petites Antilles a vécu de nouvelles éruptions violentes qui, grâce aux avancées en matière de connaissances scientifiques, de suivi volcanologiques et de mesures de gestion du risque volcanique ont permis d'éviter de nouvelles grandes catastrophes humaines. Le caractère hautement destructeur des éruptions dans la région a été démontré par plusieurs éruptions importantes sur des îles voisines de la Martinique, faisant des Petites Antilles l'une des régions volcaniques dans le monde les plus soumises aux risques volcaniques. La Montagne Pelée en est le témoin le plus représentatif.

Un phénomène impressionnant de croissance d'une aiguille de lave extrêmement érigée

Angelo Heilprin, géologue américain et un des nombreux scientifiques observateurs internationaux de l'éruption de la Montagne Pelée en 1902, décrivait ainsi l'aiguille de lave qui s'est édiflée au sommet de la Pelée entre 1902 et 1904 :

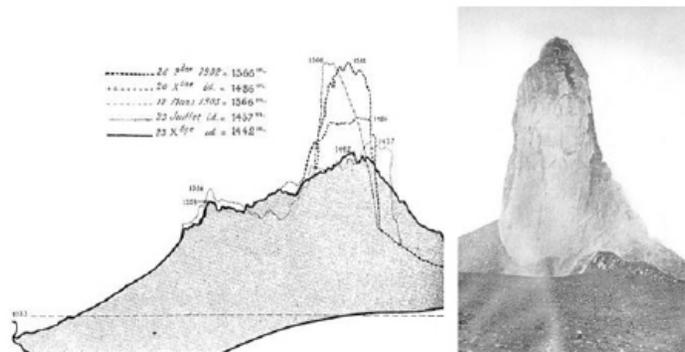


SCHÉMA DE LA CROISSANCE DU DÔME ET DE L'AIGUILLE DE LAVE DE LA MONTAGNE PELÉE ENTRE NOVEMBRE 1902 ET DÉCEMBRE 1903 (LACROIX, 1904).

LA GRANDE AIGUILLE PRISE LE 15 MARS 1903, LA HAUTEUR DE L'AIGUILLE EST ESTIMÉE À 349 M SOURCE : LACROIX, 1904.

Aucune forme associée aux éruptions de la Montagne Pelée n'a aussi largement attiré l'attention des géologues que l'épine géante rocheuse ; 1 000 pieds (305 m) ou plus de hauteur aux périodes de plus grand développement (juin-juillet, 1903) et 350-500 pieds (100 à 150 m) de large à sa base, qui, résultant d'un stress volcanique, fut poussée hors du sommet du volcan durant une période d'un an ou plus. Cet extraordinaire obélisque de lave, telle une véritable "tour de Babel", transperça le cône récemment formé du bassin de l'étang Sec, et s'éleva verticalement. Les deux structures, produits des éruptions du début d'avril 1902, atteignirent une hauteur cumulée de 2 300 à 2 400 pieds (700-730 m) environ.



A.



B.

La tour de la Montagne Pelée, prise le 13 juin 1903 (Heilprin)

“De quelque angle d’observation, ce fut un objet de sublime splendeur ; et parmi les nuages de vapeur s’échappant de sa base et du cône qui le soutenait, avec des moutonnements de fumée bleue sulphurée, elle offrait un spectacle d’une ampleur écrasante et d’un effet terrifiant. Un monument de la nature dédié aux 30 000 victimes qui reposent dans la ville silencieuse en contre-bas, un monolithe surgit abrupt, presque vertical – unique et incomparable dans notre paradis terrestre. Aujourd’hui, il ne reste que des fragments épars de l’obélisque géant, couvrant largement l’ancien bassin du cratère de l’étang Sec et le dôme édifié au centre du fond du bassin. Par l’effondrement de l’obélisque géant de la Pelée, l’une des formes les plus remarquables à la surface de la Terre est perdue, sa disparition enlève à la vue de l’œil du géologue un objet illustrant un évènement quasi-unique dans l’histoire des phénomènes volcaniques”.



C.

LA MONTAGNE PELÉE ET SA TOUR OU OBÉLISQUE (VUE PRISE DEPUIS LE SUD DE SAINT-PIERRE)

A ET B : AIGUILLE DE LAVE AU SOMMET DE LA MONTAGNE PELÉE
SOURCE : HEILPRIN, 1903

Les Pitons du Carbet et la Montagne Pelée, situés dans le bien, sont les témoins et illustrent remarquablement les morphologies et les mécanismes propres à l'arc des Petites Antilles.

Des phénomènes inédits ont été observés et décrits pour la première fois suite à l'éruption de 1902 qui a donné son nom à un nouveau type éruptif, le type péléen.

La Montagne Pelée est un cas unique et universel par cette éruption de 1902 ayant produit des explosions dirigées latéralement et répétitives à la base d'un dôme de lave en cours de croissance. Elle est unique pour ses apports scientifiques. Ces éruptions très dévastatrices se sont de plus reproduites plusieurs fois sur ce même volcan.

Des phénomènes inédits ont été décrits lors de cette éruption

- > Un phénomène remarquable et dévastateur de nuée ardente**
- > Un phénomène impressionnant de croissance d'une aiguille de lave extrêmement érigée**

Les Pitons du Carbet sont des dômes de lave extrêmement érigés uniques en nombre et en hauteur, ils sont les plus représentatifs du phénomène géologique dont ils sont issus. La cicatrice d'effondrement dans laquelle ils s'inscrivent est, par ailleurs, la plus importante de l'arc des Petites Antilles.

4.2.2

CRITÈRE X : LA BIODIVERSITÉ

LE BIEN EST REPRÉSENTATIF DE TOUS LES TYPES FORESTIERS DES PETITES ANTILLES

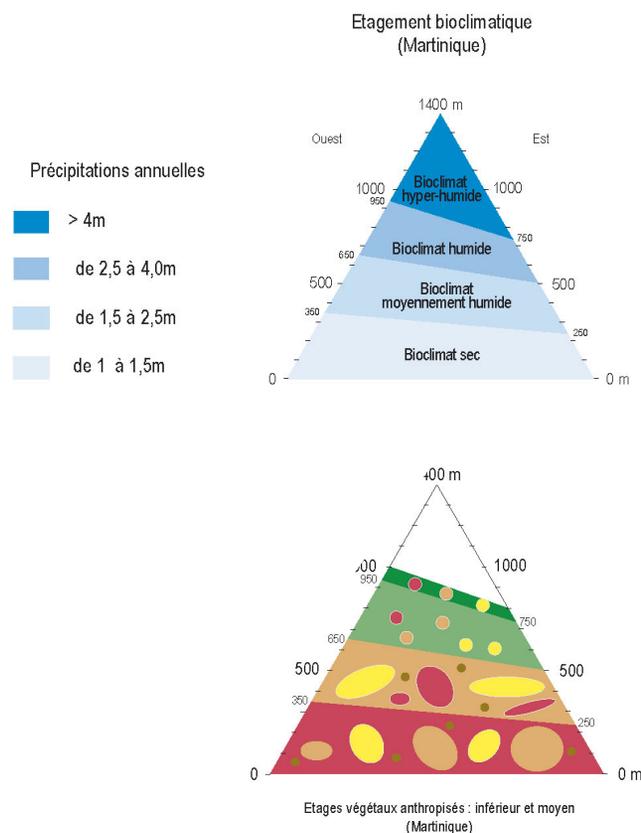
ÉTAGEMENT DES TYPES DE VÉGÉTATION DU NORD DE LA MARTINIQUE

On trouve respectivement selon l'altitude croissante, suivant la classification des types forestiers de l'UNESCO :

- la **forêt semi-décidue tropicale** (forêt xérophile) : le type climacique de la forêt sèche des Petites Antilles était un type de transition, intermédiaire entre la forêt sempervirente saisonnière et la forêt semi-décidue tropicale et donc non entièrement réductible à cette dernière (Fiard, 1994) ;
- la **forêt sempervirente saisonnière tropicale** d'horizon inférieur et de faciès xérique (forêt xérophile) ;
- la **forêt sempervirente saisonnière tropicale** type (forêt mésophile) ;
- la **forêt ombrophile submontagnarde tropicale** (forêt hygrophile) ;
- la **forêt ombrophile montagnarde tropicale** (forêt hygrophile de montagne) ;
- la **forêt ombrophile tropicale de brouillard**.

En dépit de leur analogie physiologique et fonctionnelle, les groupements forestiers potentiels des différentes îles des Petites Antilles ne peuvent théoriquement pas être identiques. En effet à l'intérieur d'un même étage végétal, l'hétérogénéité des biotopes conduit à des prépondérances floristiques très variables. Cet étagement est particulièrement complet au sein du bien. En effet, chaque composante Montagne Pelée et Pitons du Carbet comprend un continuum complet s'échelonnant depuis l'étage, méso-xérophile jusqu'à l'étage montagnard hyperhumide. Le versant nord-ouest de la Montagne Pelée illustre cet étagement de façon remarquable.

POTENTIALITÉ ÉCOSYSTÉMIQUE ET BIOCLIMATS (MARTINIQUE ET PETITES ANTILLES MONTAGNEUSES) (P. JOSEPH, 2011)



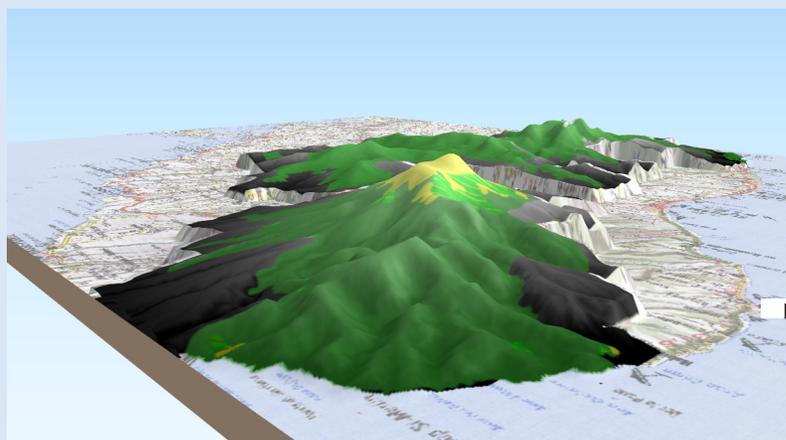
- étage supérieur ■ Sylve ombrophile montagnarde
- étage supérieur ■ Sylve ombrophile sub-montagnarde
- étage moyen ■ Sylve sempervirente saisonnière type
- étage inférieur ■ Sylve sempervirente saisonnière type d'horizon inférieur
- Stade Fruitée
- Stade Arbustif
- Stade Forestier Secondaire
- Espèces introduites : phytocénoses arbustives et préforestières

LE BIEN INTÈGRE DES CONTINUUMS ÉCOLOGIQUES DANS UN EXCELLENT ÉTAT DE CONSERVATION.

INTÉGRITÉ ET HISTOIRE RÉCENTE DES MASSIFS

Les données historiques de l'Institut forestier national (IFN) nous permettent de visualiser les évolutions les plus récentes de la forêt de 1951 à nos jours, sur les massifs du Mont Conil, de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet.

- ▶ **Mont Conil :** Le suivi réalisé par l'IFN montre que le massif forestier n'a pas évolué et que la forêt n'a à aucun moment fait l'objet de défrichements ou exploitations.
- ▶ **Montagne Pelée :** sur l'ensemble de la zone concernée par le bien, on peut constater que la forêt depuis 1951 n'a pas fait l'objet d'évolutions ni de défrichements. Les modifications constatées concernent des friches ou savanes ayant évoluées en forêts.
- ▶ **Pitons du Carbet :** Depuis 1951 la forêt des Pitons du Carbet concernée par le projet n'a subi aucune transformation.

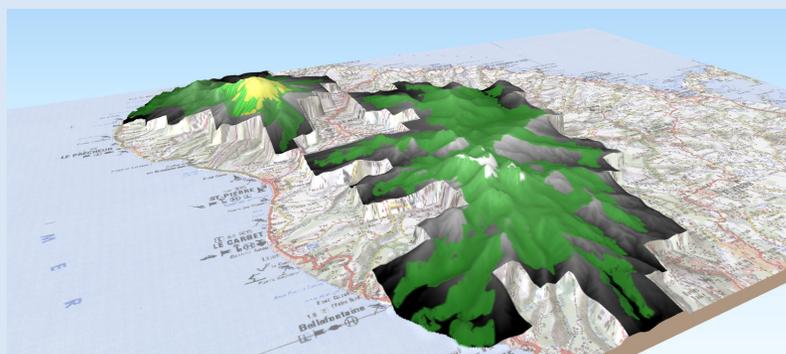


B.

MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN (MNT) DU BIEN D'APRÈS LES DONNÉES HISTORIQUES DE L'IFN :

A : VU DEPUIS LE MONT CONIL

B : VU DEPUIS LES PITONS DU CARBET



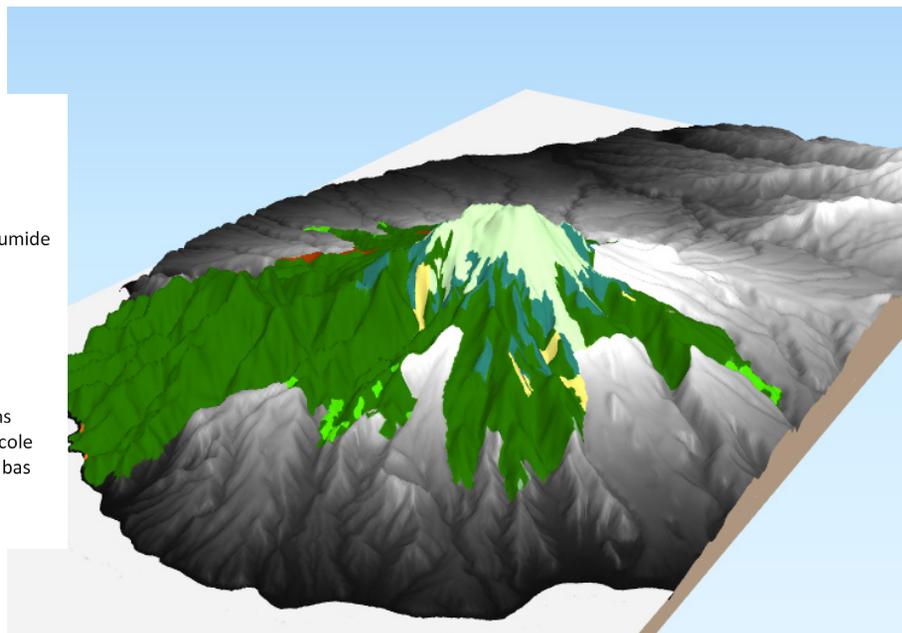
A.



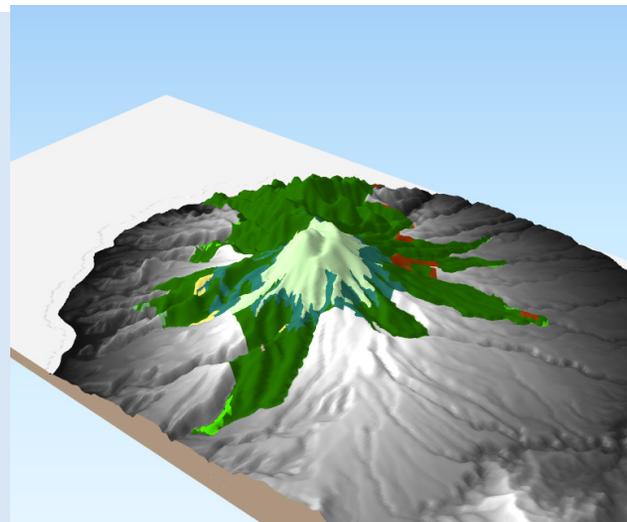
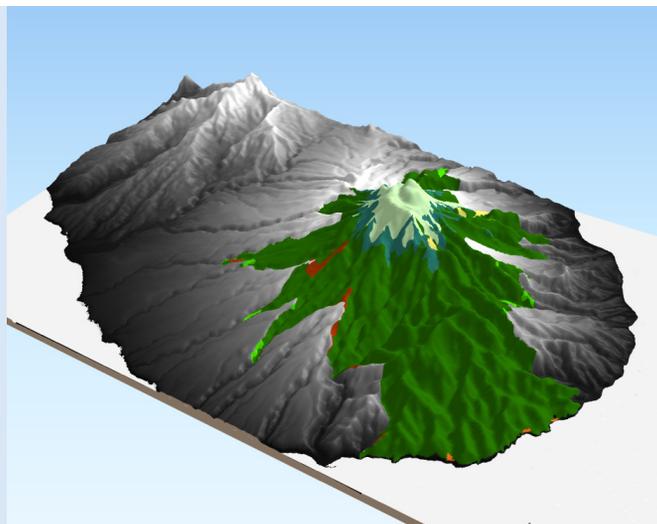
OCCUPATION ACTUELLE DE LA FORÊT (SOURCE : IFEN)

MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN (MNT) DU BIEN D'APRÈS LES DONNÉES ACTUELLES DE L'IFN

- MA - Mangrove
- FL - Forêt littorale
- XA - Forêt sèche basse
- XB - Forêt sèche haute
- HU - Forêt moyennement humide ou humide
- AL - Formation semi-arborée d'altitude
- BA - Peuplement de bambous
- PM - Peuplement à Mahogany
- ES - Espaces sylvicoles
- MC - Forêt marécageuse
- EBS - Etang bois sec
- HA - Formation arborée avec habitations
- AG - Formation arborée sur terrain agricole
- FA - Friche avec fort couvert de ligneux bas
- FD - Autre friche ou savane
- PE - Pelouse altimontaine



A.



MASSIFS DES PITONS DU CARBET ET DU MORNE JACOB : TYPES DE VÉGÉTATIONS ET CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Cette aire comprend, sur le plan bioclimatique et floristique, trois ensembles distincts englobés au sein d'un continuum absolument ininterrompu (fait quasiment unique dans les Petites Antilles) s'étendant, "sous le vent", des sommets volcaniques au littoral caraïbe.

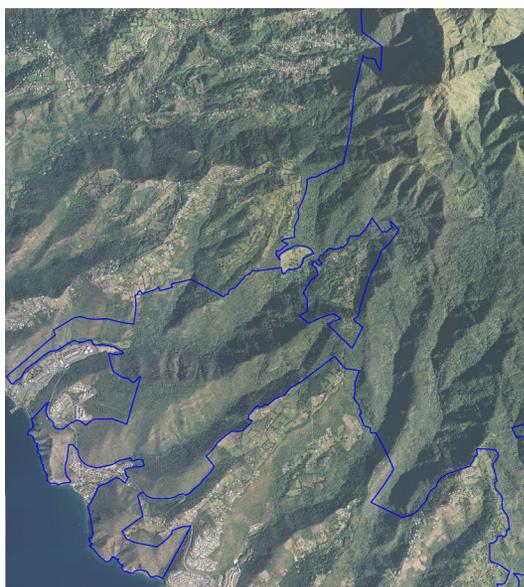
On a donc :

- ▶ au-dessus de 700-800 m d'altitude, les espaces altitudinaux du Morne Jacob et des Pitons du Carbet. Ce sont les plus riches en espèces endémiques strictement martiniquaises ;
- ▶ entre 300 m (600 m "sous le vent") et 700-800 m, un vaste domaine de forêt ombrophile submontagnarde ou hygrophile de fort belle venue et comportant plusieurs secteurs subclimaciques sur les pentes du Morne Jacob,

dans la partie supérieure de la vallée de la rivière du Lorrain, sur le Morne du Lorrain lui-même et tout autour des Pitons du Carbet ;

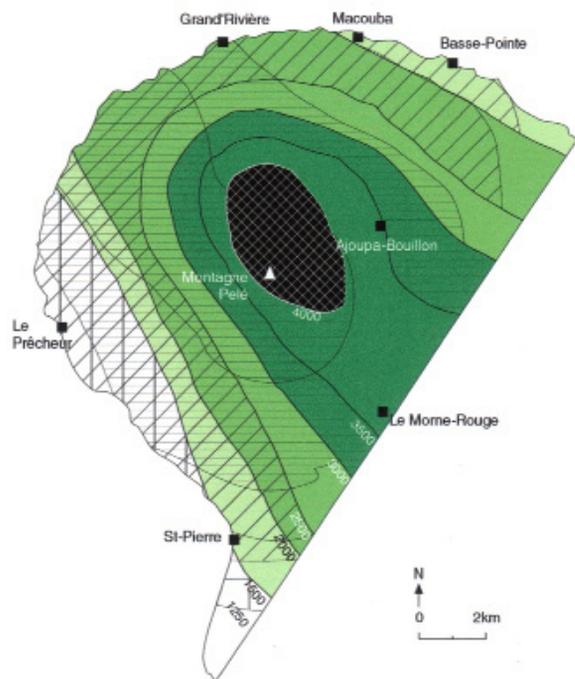
- ▶ sur la façade "sous le vent" des pitons, deux grands couloirs écologiques descendant sans interruption notable de la limite de la forêt hygrophile (ici vers 600 m d'altitude) jusqu'au rivage de la mer caraïbe. L'un, le plus large, descend du Morne Rose et du Morne Gras jusqu'à la côte entre Fond Laillet et le Cap Enragé. L'autre, plus étroit, du Morne Bois d'Inde et du Bois Concorde aux abords de Fond Lahaye.

Ce continuum présente des forêts mésophiles, sèches voire très sèches, en excellent état de conservation qui permettent d'enrichir la richesse spécifique de plus de 80 espèces arborées supplémentaires.



**LOCALISATION DU CONTINUUM ÉCOLOGIQUE SUR L'ENTITÉ
DES PITONS DU CARBET (DEAL, 2019)**

MASSIFS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DU MONT CONIL



ÉTAGEMENT DE LA VÉGÉTATION SUR LE MASSIF DE LA MONTAGNE PELÉE ET DU MONT CONIL

Étagement sylvatique à l'époque précolombienne:

-  Forêt sempervirente saisonnière tropicale dans son sous-type d'horizon inférieur et dans son faciès le plus xérique
-  Forêt sempervirente saisonnière tropicale type
-  Forêt ombro-sempervirente saisonnière tropicale
-  Forêt ombrophile submontagnarde tropicale
-  Forêt montagnarde tropicale (jusqu'à 800m d'altitude)

Type de bioclimat:

-  Bioclimat sec
 -  Bioclimat moyennement humide
 -  Bioclimat humide
 -  Bioclimat hyper humide (> 4000mm)
- Pluviométrie moyenne annuelle (mm):
 1250

GEODE-Caraïbe, UAG, 2001

SECTEUR DU MONT CONIL

Le continuum volcanique et forestier proposé entre le Prêcheuret Grand'Rivière accueille tous les étages de végétations et tous les types forestiers propres à la Martinique et aux Petites Antilles centrales montagneuses. Ses espaces se caractérisent par leur richesse biologique et par la qualité des écosystèmes forestiers qu'ils hébergent. Beaucoup d'entre eux, déjà protégés naturellement par des conditions de terrain extrêmement hostiles, sont des candidats idéaux pour une conservation optimale à long terme in situ.

Certains, quasi inaccessibles, sont indiscutablement primitifs, comme tout le fond de la vallée de la Grand'Rivière, les pentes, crêtes, vallées et ravines autour du Pain de Sucre, ainsi que l'espace et le plateau compris entre le Pain de Sucre et la rivière des Gommiers. D'autres, depuis le passé le plus ancien restés éloignés de toute zone habitée, et desservis par de rares traces de chasseurs

aujourd'hui abandonnées "et effacées par la reprise de la végétation", sont constitués de forêts hygrophiles anciennes ayant été peu modifiées et globalement subclimaciques.

Dans les forêts mésophiles et xéromésophiles secondaires, les espaces naturels du continuum sont pratiquement tous des stades postpionniers adultes. Dans les meilleurs cas, ils conservent çà et là des individus ou de petites populations appartenant aux espèces caractéristiques de l'ancien climax, ou même ils représentent des zones relictuelles refuges, restées subclimaciques par suite de l'extrême difficulté des conditions d'accès, comme certaines crêtes et sommets de pitons d'altitude intermédiaire (Piton Étage) du domaine du Prêcheur. La biodiversité végétale, dans l'aire globale du continuum est très élevée. Ses espaces naturels (couvrant tous les types de végétation et leurs meilleures expressions biologiques et éco-systémiques),

contiennent par là-même a priori la plus grande partie de la flore autochtone et parfaitement naturalisée de la Martinique, dont la richesse est élevée : environ 1 400 espèces de phanérogames, dont 1 200 clairement autochtones, et 200 parfaitement naturalisés. Le continuum proposé accueille de nombreuses espèces endémiques mais aussi beaucoup d'espèces arborées très rares, souvent représentées en Martinique et dans les autres îles (et parfois même dans les Grandes Antilles) par de minuscules populations.

MONTAGNE PELÉE

L'aire de la Montagne Pelée est l'édifice le plus récent de la Martinique. Il est apparu il y a 200 000 ans dans un bras de mer qui séparait la partie principale de l'île du massif du Mont Conil qui était alors une île. Elle possédait une très riche biodiversité avant l'éruption du 8 mai 1902. Le versant ouest de la montagne hébergeait de nombreuses stations botaniques riches en espèces, régulièrement visitées par le R. P. Duss (Morne Saint-Martin, lac des Palmistes, Morne Calebasse).

On y rencontrait l'Acomat franc *Sideroxylon foetidissimum* le Balata ; *Manilkara bidentata* ; *Cedrela odorata*, l'Acajou pays ; *Hymenaea courbaril*, le Courbaril et des espèces très rares que le R. P. Duss n'avait pas observé dans les autres parties de l'île comme *Drypetes serrata* ; *Annona montana* ; *Persea urbaniana*, Laurier avocat. Ces indications démontrent clairement que le versant caraïbe (ouest) de la montagne possédait encore des reliques forestières de type mésophile dans leur partie la plus basse, qui, probablement, descendait jusque vers 400-500 m. Cette végétation fut totalement anéantie le 8 mai 1902, causant une immense catastrophe écologique. Aujourd'hui, 110 ans plus tard, une forêt entièrement secondaire, d'affinités hygrophiles, s'est installée au-dessus de 500-600 m du côté du Grand Bé. :

LE BIEN PROPOSÉ PRÉSENTE UNE DIVERSITÉ BOTANIQUE ET DES NIVEAUX D'ENDÉMISME EN PLANTES VASCULAIRES LES PLUS ÉLEVÉS DES PETITES ANTILLES

La Martinique se distingue des autres îles des Petites Antilles de par les endémismes strict et régional. En effet, la Martinique présente l'endémisme strict en spermatophytes le plus représentatif et le plus important des Petites Antilles. L'endémisme strict y est plus élevé que dans aucune autre île de l'arc des Petites Antilles. Elle représente plus d'un tiers de la part des espèces endémiques strictes de l'ensemble des îles des Petites Antilles : 37 espèces endémiques strictes de Martinique et 104 espèces totales endémiques strictes d'une île pour l'ensemble des Petites Antilles. Le bien abrite 33 de ces espèces endémiques. Cela représente plus d'1/3 des espèces endémiques strictes d'une île au sein de l'arc des Petites Antilles.

Il existe 263 espèces de spermatophytes endémiques régionales (Petites Antilles). La Martinique à elle seule en abrite 71 % soit près de 186. La Martinique présente l'endémisme strict et régional (nombre d'espèces endémiques des Petites Antilles) en spermatophytes le plus élevé des îles de l'arc des Petites Antilles.

De plus, la Martinique est de loin l'île la plus riche en spermatophytes arborées forestières endémiques. La flore arborée présente en Martinique représente 87 % de la flore arborée présente dans l'arc des Petites Antilles (401 taxons sur 461).

FLORE AUTOCHTONE DES PRINCIPALES ÎLES DES PETITES ANTILLES

(MARTINIQUE, GUADELOUPE, DOMINIQUE, SAINTE-LUCIE, SAINT-VINCENT, MONTERRAT)
ET APPROCHE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE L'ENDÉMISME DES SPERMATOPHYTES

	MARTINIQUE	GUADELOUPE (BASSE-TERRE + GRANDE-TERRE)	DOMINIQUE	SAINTE-LUCIE	SAINT- VINCENT	MONTERRAT
SUPERFICIE EN KM²	1 078	1 413	778	616	344	102
SPERMATOPHYTES AUTOCHTONES	1 238 dont 816 dans le bien (66 %)	1 194	978	1188	965	823
SPERMATOPHYTES + PTÉRIDOPHYTES AUTOCHTONES	1496 dont 1058 dans le bien (71 %)	1 500	1 253	1 105	1 313	938
SPERMATOPHYTES ENDÉMIQUES D'UNE ÎLE	37 dont 33 dans le bien (90 %)	20	8	9	15	3
SPERMATOPHYTES ENDÉMIQUES DES PETITES ANTILLES	149 dont 143 dans le bien (96 %)	154	134	99	-	60
SPERMATOPHYTES ENDÉMIQUES D'UNE ÎLE + SPERMATOPHYTES ENDÉMIQUES DES PETITES ANTILLES	186 dont 176 dans le bien (95 %)	174	142	108	-	63
POURCENTAGE DE SPERMATOPHYTES ENDÉMIQUES PAR RAPPORT AUX SPERMATOPHYTES AUTOCHTONES	15 %	15 %	15 %	9 %	-	8 %

FLORE AUTOCHTONE DES PRINCIPALES ÎLES DES PETITES ANTILLES

LE TABLEAU EST UNE SYNTHÈSE DES SOURCES SUIVANTES :

- LISTES DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE MARTINIQUE DE 2015, COMPILATIONS DES FLORES DE HOWARD (FLORA OF THE LESSER ANTILLES 1979-1989), DE FOURNET (FLORE DES PHANÉROGAMES DE GUADELOUPE ET DE MARTINIQUE, PHILIPPE FELDMANN (ORCHIDÉES SAUVAGES DES ANTILLES), OUVRAGE DU MNHN : LIVRE ROUGE DES PLANTES MENACÉES AUX ANTILLES FRANÇAISES, PIERRE COURTINARD (ORCHIDÉES DE LA MARTINIQUE 2015)
- COMPILATION FLORE DE FOURNET 2002, FIARD 2016 ET JF BERNARD 2011 FOUGÈRES DES ANTILLES, JF BERNARD
- FLORE DE NICOLSON ET PROCTOR 1977. QUI DONNE 193 ESPÈCES DE PTÉRIDOPHYTES. SELON JF BERNARD LE CHIFFRE SERAIT PLUS PROCHE DE 260.
- FLORE DE HOWARD, DONNÉES GRAVESON ET M. SMITH (PLANTS OF ST LUCIA) (CONSULTATION LE 15 OCTOBRE 2020)
- SEULE LA FLORE ARBORÉE EST BIEN RENSEIGNÉE, FLORES DE HOWARD ET B. ROLLET. [HTTP://LNTREASURES.COM/SV.HTML](http://LNTREASURES.COM/SV.HTML)
- [HTTP://BOTANY.SI.EDU/ANTILLES/WESTINDIES/CHECKLIST.HTM](http://BOTANY.SI.EDU/ANTILLES/WESTINDIES/CHECKLIST.HTM)
(SITE DU SMITHONIAN INSTITUTE DU PR. ACEVEDO-RODRIGUEZ ; NATIONAL BIODIVERSITY STRATEGY 2000 ; 5TH NATIONAL BIODIVERSITY REPORT 2015.)
- [HTTP://BOTANY.SI.EDU/ANTILLES/WESTINDIES/CHECKLIST.HTM](http://BOTANY.SI.EDU/ANTILLES/WESTINDIES/CHECKLIST.HTM) (SITE DU SMITHONIAN INSTITUTE DU PR. ACEVEDO-RODRIGUEZ) [HTTP://HERBARIA.PLANTS.OX.AC.UK/BOL/MONTERRAT](http://HERBARIA.PLANTS.OX.AC.UK/BOL/MONTERRAT) (KEW ROYAL BOTANIC GARDEN) A BIODIVERSITY ASSESSMENT OF THE CENTRE HILLS, MONTERRAT 2008, R. P. YOUNG, DURELL CONSERVATION.
- INDEX DES TRACHÉOPHYTES DE MARTINIQUE (CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MARTINIQUE)

	MARTINIQUE	TOTAL PETITES ANTILLES *	REPRÉSENTATIVITÉ DE LA MARTINIQUE PAR RAPPORT AUX PETITES ANTILLES	BIEN	REPRÉSENTATIVITÉ DU BIEN PAR RAPPORT AUX PETITES ANTILLES
SUPERFICIE EN KM²	1 078	7 900	14 %	150,56	1,9 %
SPERMATOPHYTES AUTOCHTONES	1 238	1 946	63 %	816	42 %
NOMBRE DE SPERMATOPHYTES ENDÉMIQUES STRICTS	37	104	34 %	33	32 %
SPERMATOPHYTES ENDÉMIQUES DES PETITES ANTILLES	149	159	94 %	143	90 %
SPERMATOPHYTES ENDÉ- MIQUES D'UNE ÎLE OU DE L'ARC DES PETITES ANTILLES	186	263	71 %	176	67 %
ESPÈCES ARBORÉES	401*	461	87 %		

**RICHESSSE SPÉCIFIQUE ET ENDÉMISME DANS LE HOTSPOT DE BIODIVERSITÉ
OÙ SE TROUVE LE BIEN**

LE TABLEAU EST ISSU D'UNE SYNTHÈSE DES SOURCES SUIVANTES : ACEVEDO (2012), CARRINGTON (2018), ÉTUDE SUR LE HOTSPOT CARIBÉEN, CEPF, REDLIST UICN ; ROLLET (A. P. A TOME 1, PAGES 96 À 106) ; OBSERVATIONS RÉALISÉES EN MARTINIQUE (NON PUBLIÉ). INDEX DES TRACHÉOPHYTES DE MARTINIQUE DU CBN MQ (2020)

LE BIEN ABRITÉ DES ESPÈCES À FORTE VALEUR PATRIMONIALE ET REMARQUABLES À L'ÉCHELLE MONDIALE (FAUNE, FLORE, ET FONGÉ)

Le bien proposé se situe dans une zone de conservation prioritaire pour la biodiversité, à plusieurs titres. Il est démontré dans ce chapitre qu'aux niveaux faunistique et floristique, le bien abrite non seulement des espèces menacées selon l'UICN, mais aussi des espèces à forte valeur patrimoniale et rares.

Concernant la flore, le bien concentre tous les étages de végétation et tous les types forestiers propres à la Martinique et aux Petites Antilles centrales montagneuses. La biodiversité végétale y est très élevée. Ses espaces naturels contiennent par là-même a priori la plus grande partie de la flore autochtone et parfaitement naturalisée de la Martinique, dont la richesse est élevée : 1 058 espèces de plantes vasculaires autochtones, dont 816 spermatophytes et 242 ptéridophytes. Parmi elles, 51 espèces sont menacées d'extinction selon la Liste rouge nationale, telles que *Aechmea serrata* (en danger critique), *Schefflera urbaniana* (en danger critique) ou *Cybianthus dussii* (en danger). De nombreuses espèces endémiques sont présentes, mais aussi beaucoup d'espèces arborées très rares, souvent représentées en Martinique et dans les autres îles par de minuscules populations.

Sur l'île, la ptéridoflore représente environ 15 % de la flore totale des trachéophytes. Le bien abrite 94 % des fougères autochtones présentes en Martinique (soit 242 espèces). Etant donné la facilité de dispersion des diaspores, l'endémisme chez les fougères est bien moindre (nul en endémisme stricte et faible en endémisme régional). Le bien concentre la totalité des 28 espèces de Ptéridophytes présentes sur l'île.

La ptéridoflore de Martinique est surtout représentative à l'échelle macro-régionale (Caraïbe) voire néotropicale. Elle n'en demeure pas moins fragile

et menacée, certaines espèces étant considérées comme éteintes (*Thelypteris leptocladia*) et d'autres n'étant plus présentes qu'en un très faible nombre de localités (*Lomariocycas rufa*).

Concernant la faune, pour de nombreuses espèces endémiques strictes, leur représentativité au sein du bien est élevée, limitant ainsi leur aire de répartition au périmètre du bien et de sa zone tampon, voire uniquement du bien. C'est ainsi le cas de l'Allobate de la Martinique *Allobates chalcopis* (le périmètre du bien couvre 100 % de son aire de répartition mondiale) et d'un coléoptère endémique *Archophileurus mirabilis*, nouvelle espèce pour la science récemment découverte, dont l'aire de répartition se limite au sommet de la Montagne Pelée, et de nombreux autres insectes et invertébrés tels que *Eriphioides dumbardoni*, *Nesonotus vulneratus*, *Agraecia cesairei*, *Nematodes deknuydti*, le Pleurodonte déprimé *Discolepis desidens*, l'Hélicine peinte *Helicina fasciata picturata*, le Talitre des Pitons *Cerrorchestia taboukeli*, etc, qui possèdent des aires de répartition qui se limitent au bien.

Pour la faune, le bien abrite de nombreuses espèces, remarquables, endémiques et/ou très rares. Parmi les oiseaux, on retrouve l'unique espèce endémique stricte, classée vulnérable sur la Liste rouge mondiale de l'UICN, l'Oriole de Martinique *Icterus bonana*, 12 espèces remarquables permettant le classement du PNRM en aire irremplaçable (selon l'étude de Le Saoût, 2013) et 8 endémiques des Petites Antilles.



COLIBRI À TÊTE BLEUE *Cyanophala bicolor*

Le bien est particulièrement représentatif de la biodiversité ornithologique martiniquaise et mondiale pour certaines espèces comme le Colibri à tête bleue *Cyanophaia bicolor* et le Trembleur gris *Cinlocerthia gutturalis* (en Martinique, 100 % de leurs aires de répartition sont couvertes par le bien).

Concernant les mammifères, le seul taxon indigène de l'île est représenté par les Chiroptères dont les 11 espèces existantes sont observées dans le bien.

4 espèces de chauves-souris participent au classement du PNRM comme aire protégée irremplaçable dont le Murin de la Martinique *Myotis Martiniquensis*, endémique de Martinique, et la Natalide isabelle, *Natalus stramineus*, endémique des Petites Antilles, pour laquelle l'unique gîte connu de l'île est situé dans le bien. Les autres taxons de mammifères étant des espèces exotiques dont la majorité est qualifiée d'envahissante, une attention particulière devra leur être portée (ex : Petite mangouste indienne *Urva auropunctata*, raton laveur *Procyon lotor*).

Au sein des amphibiens et reptiles, 18 espèces se retrouvent dans le périmètre du bien dont 3 endémiques stricts (*Allobates chalcopis*, *Tetracheilostoma bilineatum*, *Bothrops lanceolatus*) et 5 endémiques des Petites Antilles (*Eleutherodactylus martinicensis*, *Sphaerodactylus festus*, *Anolis roquet*, *Iguana delicatissima*, *Gymnophthalmus pleii*) (Dewynter, 2018).

2 espèces emblématiques justifient le classement du PNRM comme une aire protégée irremplaçable dont l'Allobate de la Martinique *Allobates chalcopis*, limitée aux sommets de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet et l'Éleuthérodactyle de la Martinique *Eleutherodactylus martinicensis*. Le bien couvre 100 % de l'aire de répartition mondiale de *Allobates chalcopis*, la totalité de la répartition du clade nord-ouest de l'Anoli roquet *Anolis roquet*. Le bien et sa zone tampon couvrent également l'intégralité du deuxième secteur de présence de l'Iguane des Petites Antilles *Iguana delicatissima* en Martinique (en dehors du 1^{er} site qu'est l'îlet Chancel, commune du Robert).



ALLOBATE DE LA MARTINIQUE *Allobates chalcopis*

Parmis les 18 espèces présentes dans le bien, sept sont menacées telles que l'Iguane des Petites Antilles *Iguana delicatissima* (en danger critique), la Couleuvre couresse *Erythrolamprus cursor* (en danger critique), considérée éteinte, ou la Tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata* également en danger critique d'extinction et qui vient pondre sur la zone littorale du bien (Anse Couleuvre).

Concernant les insectes, de nombreuses études d'inventaires ont été menées sur le bien. Ainsi, 49 espèces endémiques strictes ont été observées (*Athis [Castnia] pinchoni*, *Nesonotus vulneratus*, *Adesmus chalumeaui*, *Phyllotrox deknuydti*, etc.). Certaines espèces sont strictement inféodées au bien comme *Geraeus delannoyei*, un coléoptère dont la seule observation au monde est sur la caldeira de la Montagne Pelée.

Concernant les autres invertébrés, les inventaires actuels font état de 67 espèces d'arthropodes dont 24 endémiques strictes telles que l'espèce emblématique de Martinique, le Matoutou falaise *Caribena versicolor*.

Les Mollusques continentaux illustrent une diversité et un endémisme exceptionnel. Dans le bien, 41 espèces sont recensées sur les 62 espèces de l'île. 17 sont endémiques strictes telles que le Pleurodonte déprimé *Discolepis desidens*, l'Hélicine des Antilles *Helicina antillarum* ou le Cyclophore roussâtre *Amphicyclotulus rufescens*.

Pour la faune représentée dans le périmètre du bien, il convient de noter l'importance des efforts de prospection de ces dernières années, qui ont permis une acquisition de connaissances élevée et un niveau de connaissances satisfaisant de la biodiversité martiniquaise. L'inventaire de grande ampleur qui s'est déroulé entre 2014 et 2018 sur la zone des Pitons du Carbet a permis d'accroître de façon considérable la richesse de cette région de l'île. Il nous livre encore des données supplémentaires, dont certaines sont exceptionnelles, faisant ainsi découvrir de nombreuses espèces.

Certaines sont notamment nouvelles pour la science et endémiques de Martinique. Toutefois, les campagnes de prospection méritent d'être multipliées car il reste des secteurs et des taxons non inventoriés.

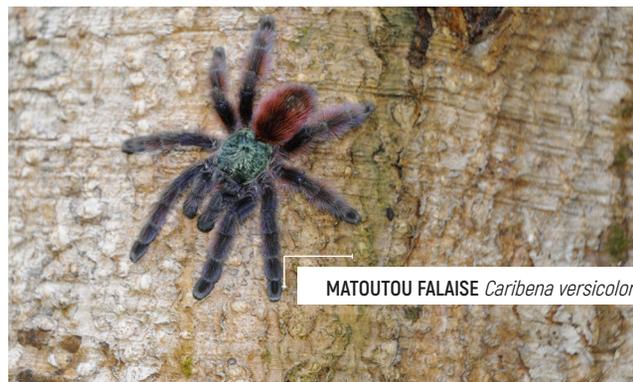
Concernant la fonge, le bien proposé contient les stations et populations d'au moins 81 espèces fongiques (Ascomycètes et Basidiomycètes)

décrites pour la première fois au monde lors d'inventaires d'ampleur, menés en Martinique.

Toutefois, ce nombre est certainement très inférieur à la réalité car de nombreuses collections de Basidiomycètes de l'aire du bien n'ont pas encore été analysées. Beaucoup d'espèces nouvelles potentielles de ce vaste espace complexe sont encore à découvrir.

Au-delà des cortèges floristique, faunistique et fongique qu'abrite le bien, les spécificités de la biodiversité présente dans le périmètre résident dans le fonctionnement des écosystèmes forestiers qui génère une diversité exceptionnelle d'habitats, d'associations végétales et un endémisme important des espèces animales. La spécificité de la Martinique, et particulièrement du périmètre du bien, est de présenter des gradients abrupts d'altitude qui sont à l'origine d'une succession rapide d'habitats. Au sein des versants des massifs montagneux, les forêts hygrophiles de montagne succèdent en altitude aux forêts mésophiles et xérophiles sur des distances très courtes (Dewynter, 2018).

Au sein d'un habitat peuvent notamment se retrouver des espèces caractérisant un autre habitat. P. Joseph évoque le phénomène d'inversions de végétation.



- › **Le bien se situe dans les grandes régions prioritaires pour la conservation de la biodiversité.**

Il est le plus représentatif de son type :

- **Il abrite les aires forestières les plus intègres des Petites Antilles.**
- **Il abrite les types forestiers les plus représentatifs des Petites Antilles**
- **Il intègre des continuums écologiques uniques représentatifs des types forestiers dans un excellent état de conservation :**
il abrite le seul continuum forestier 0 à 1 400 m intègre des Petites Antilles

Le bien proposé présente une diversité botanique et des niveaux d'endémisme en plantes vasculaires les plus élevés des Petites Antilles :

- **il abrite plus d'un tiers des espèces de spermatophytes endémiques strictes d'une île au sein de l'arc des Petites Antilles ;**
- **il abrite près de 90 % des espèces de spermatophytes endémiques des Petites Antilles ;**
- **il abrite la majorité des espèces arborées des Petites Antilles.**

Le bien porte ainsi une responsabilité importante dans la conservation de la flore des Petites Antilles.

5. GOUVERNANCE ET GESTION

L'élaboration du plan de gestion du bien a fait l'objet d'une importante concertation avec les acteurs du bien et la société civile. Il s'est appuyé sur les valeurs du territoire concerné dans un objectif de préservation de la VUE et des autres valeurs du bien. Il constitue désormais une feuille de route pour les 6 ans à venir validée par l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire. La gouvernance est organisée en fonction des périmètres à gérer. Il est orienté autour de 5 axes principaux déclinés en fiches actions.

GOUVERNANCE ET CONSTRUCTION DU PROJET

LA GOUVERNANCE LOCALE

CADRE DE LA GOUVERNANCE

> Convention CTM / DEAL / PNRM

Une gouvernance a été mise en place en 2012 avec la formalisation d'une convention cadre de partenariat entre l'État, la Collectivité territoriale de Martinique et le Parc Naturel Régional de Martinique.

Celle-ci définit le portage de la mission, la mise en œuvre de la procédure d'inscription, la construction du dossier de candidature ainsi que la mise en œuvre du plan de gestion du bien. C'est la première fois au niveau national qu'une organisation de ce type est mise en place dans le cadre de la construction d'une candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial. Le schéma suivant présente la gouvernance actuelle du bien.

VUE DEPUIS L'EST SUR LES PITONS DU CARBET



INSTANCES CONSULTATIVES SCIENTIFIQUES ET CITOYENNES

GOVERNANCE OPÉRATIONNELLE

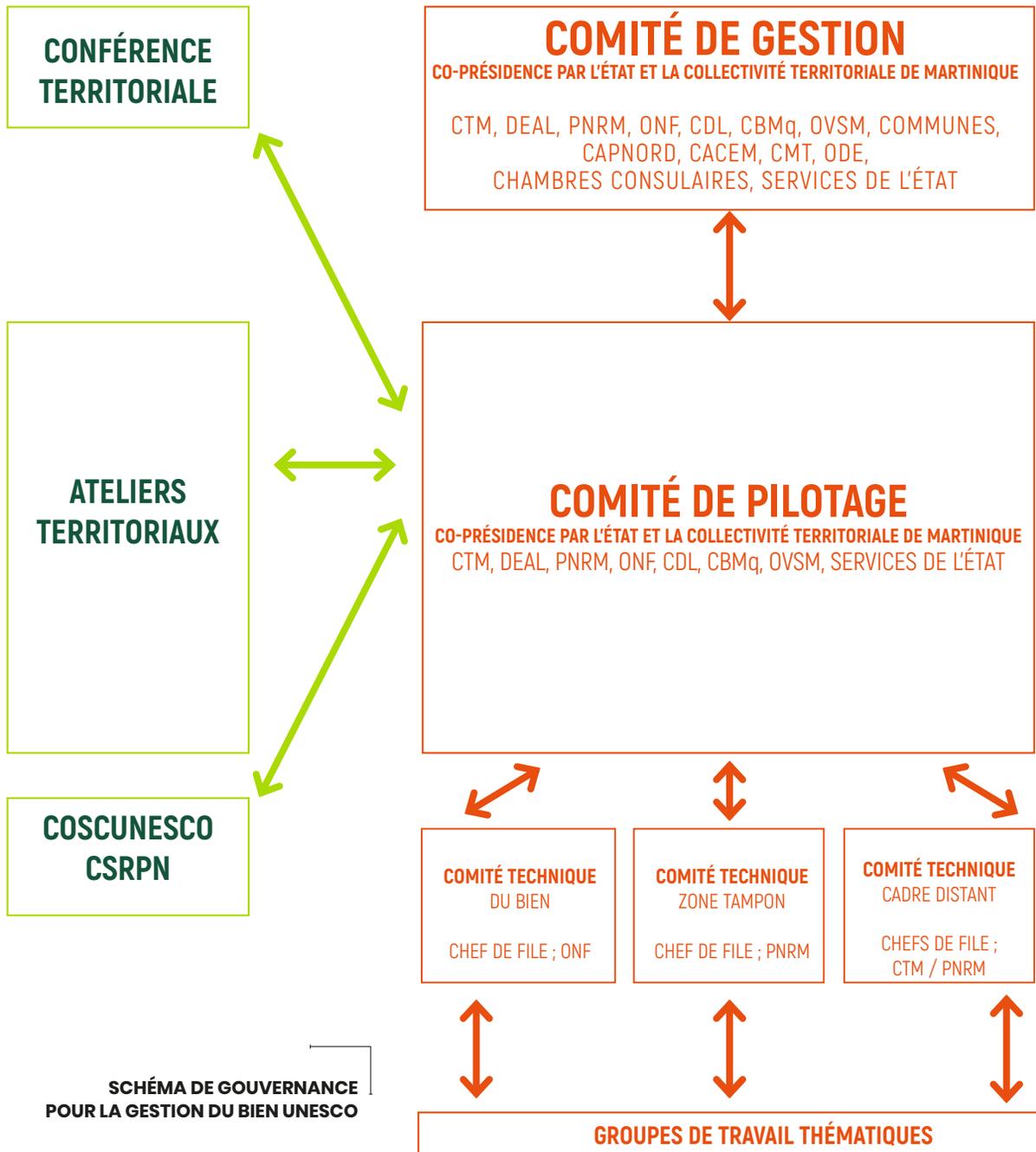


SCHÉMA DE GOUVERNANCE
POUR LA GESTION DU BIEN UNESCO

GOVERNANCE OPÉRATIONNELLE

> Comité de gestion

La conférence territoriale de septembre 2018 a validé le principe de pilotage de la gestion du bien. Le Parc naturel régional est le gestionnaire désigné de la coordination des actions. Toutefois, l'ONF étant gestionnaire à 80 % des surfaces du bien sera le chef de file pour la mise en œuvre des actions. Dans la zone tampon, le PNRM sera le chef de file des actions à mettre en œuvre dans le cadre de sa charte et son programme d'actions.

Pour les actions concernant le cadre distant, la Collectivité territoriale de Martinique sera chef de file avec le PNRM. Dans le cadre distant, les actions pourront s'étendre au-delà du territoire martiniquais, sur les îles voisines. Dans la mise en œuvre du plan de gestion et la vie du bien après son inscription, la Conférence Territoriale se réunira régulièrement pour permettre à tous les acteurs du territoire de s'exprimer.

LE BIEN

1

CHEF DE FILE :

ONF

[contrat d'objectifs CTM / ONF]

COPIL :

CTM / DEAL / PNRM / CLRL / EPCI

Afin de suivre la mise en œuvre du plan de gestion du bien, un comité de gestion a été mis en place. Il est composé des acteurs locaux concernés par le bien et son périmètre.

- ▶ Collectivité territoriale de Martinique (CTM)
- ▶ Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL)
- ▶ Services déconcentrés de l'État
- ▶ Parc naturel régional de la Martinique (PNRM)
- ▶ Office national des forêts (ONF)
- ▶ Conservatoire du littoral (CDL)
- ▶ Conservatoire botanique de Martinique (CBN Mq)
- ▶ Observatoire Volcanologique et Sismologique et la Martinique (OVSM)
- ▶ Communes concernées
- ▶ La communauté d'agglomération des communes du nord (Capnord)
- ▶ La communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM)
- ▶ Office de l'eau (ODE)

ZONE TAMPON

2

CHEF DE FILE :

PNRM

[Charte du Parc + programme d'actions]

COPIL :

CTM / DEAL / CLRL / EPCI / Communes

CADRE DISTANT

3

CHEFS DE FILE :

CTM / PNRM

[programme d'actions CTM, Charte du Parc]

COPIL :

CTM / DEAL / CLRL / EPCI / Communes / ODE / CCI / Partenaires / Associations / Société civile

En effet, dans la seconde phase du projet, la mise en œuvre et le suivi des actions du plan de gestion seront un volet majeur dans le cadre de l'animation du bien. Le **Comité de gestion** a vocation à se réunir plusieurs fois par an. Il s'appuie sur un comité de pilotage (CoPIL), des comités techniques (CoTECH) et des commissions sectorielles. Il a vocation à se réunir à chaque étape importante de la procédure. Il est l'instance de validation politique adéquate pour les éléments du dossier qui ont une incidence sur le territoire comme la définition des périmètres ou la mise en œuvre des mesures de gestion.

Le Comité de gestion a pour mission ;

- de valider les orientations du plan de gestion proposées par le CoPIL;
 - de voter le budget
 - d'animer la liaison entre les différents organismes territoriaux, nationaux et internationaux ;
 - de réaliser des arbitrages nécessaires.
- **De la mission UNESCO au Comité de pilotage**

En 2016, la mission UNESCO a été structurée avec :

- une direction de la mission ;
- un coordonnateur administratif ;
- une chargée de mission en charge du pôle scientifique et de la coopération internationale au PNRM ;
- un chargé de mission en charge du pôle mobilisation au PNRM ;
- une chargée de projet du plan de gestion et du projet de territoire à la DEAL Martinique.

Cette équipe est celle qui formalise le dossier de candidature, structure la concertation avec la société civile et les échanges avec les scientifiques et partenaires et suit les engagements de gestion.

Cette mission UNESCO évolue vers un Comité de pilotage pour la gestion du bien. Sa co-présidence est assurée par la Collectivité Territoriale de Martinique et la Préfecture de la Martinique, l'animation est effectuée par le Parc naturel régional de Martinique.

Il a pour objectif :

- de proposer au comité de gestion les orientations de gestion
 - d'assurer la mise en œuvre du plan de gestion
 - d'assurer le suivi financier et de gérer le budget alloué aux actions ;
 - évaluation des actions mises en œuvre
 - de préparer les comités de gestion
- **Les Comités TECHniques, (CoTECH)**

Les comités techniques sont répartis par secteurs du bien (bien, zone tampon, cadre distant).

Ils ont pour mission, chacun sur leur périmètre :

- le suivi de la mise en œuvre de la gestion et du respect des échéances
- la gestion des ressources allouées ;
- la présentation des problèmes (techniques, organisationnels ou de planification) et la définition des solutions.
- la coordination des équipes techniques ;
- la planification détaillée des actions à mettre en œuvre ;
- de fournir au CoPIL les informations nécessaires aux prises de décisions
- la rédaction des rapports d'activités et bilans devant être soumis au CoPIL

➤ Des groupes de travail thématiques

Des groupes de travail thématiques ponctuels pourront être mis en place en fonction des besoins (exemples : projet d'aménagement dans le bien, activités commerciales et touristiques) et rassembleront les acteurs concernés.

Ils auront pour rôle :

- la formulation de propositions et besoins en fonction des thèmes de la commission
- la formulation d'avis pour le CoPIL ;

INSTANCES CONSULTATIVES SCIENTIFIQUES ET CITOYENNES

➤ La conférence territoriale

La Conférence Territoriale est un outil de gouvernance au service du projet qui permet la mise en cohérence des différentes stratégies et politiques en place dans tous les domaines. C'est le lieu d'expression des différents acteurs du territoire : collectivités, services, établissements publics. Elle permet de débattre des grands enjeux et orientations et de développer une culture commune du projet.

➤ Les ateliers territoriaux, une instance de consultation et de concertation

Vu l'ampleur du projet UNESCO, l'ensemble du territoire de la Martinique, est concerné de près ou de loin par le projet de territoire et le futur plan de gestion (au-delà des 19 communes présentes sur le bien, les zones tampon et le cadre distant). Il semble essentiel que le travail de réflexion puisse transcender les questions de territorialités liées aux limites communales ou administratives.

Ainsi, 6 groupes-travaux de réflexion grand public tournés vers le bien naturel et les zones tampons adjacentes ont été constitués et nommés "Ateliers territoriaux". Ce choix permet de dépasser les logiques administratives, d'inviter acteurs et citoyens au travail de réflexion globale.

Ces 6 ateliers sont tournants, accueillis à chaque fois par une des communes et organisés comme suit :

ATELIER	COMMUNES CONCERNÉES	
1	MORNES ET CÔTE CARAÏBES	Le Prêcheur, Saint-Pierre, Le Carbet
2	PITONS ET MORNE JACOB	Le Lorrain, Le Marigot, Sainte-Marie, Gros-Morne
3	MONTAGNES ET FONDS	Ajoupa-Bouillon, Morne-Rouge, Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert
4	FALAISES ET PLANÈZES ATLANTIQUES	Grand'Rivière, Macouba, Basse-Pointe
5	DES PITONS À LA CÔTE, VIVRE DANS LE BIEN	Bellefontaine, Case-Pilote
6	JARDINS CRÉOLES, ENTRE VILLE ET FORÊT	Schœlcher, Fort-de-France, Saint-Joseph

Les secteurs des ateliers territoriaux ont aussi été définis en fonction des types de relations que la société martiniquaise entretient avec le bien dans le but de faciliter le travail sur les zones tampons, le cadre distant et la gestion future du bien. En effet, les grandes exploitations intensives de canne et bananes du secteur 4 "Falaises et planèzes atlantiques" n'entretiennent pas les mêmes relations au bien que les urbains du secteur 6 "Jardins créoles, entre ville et forêt" ou encore que les habitants des communes intérieures du secteur 3 "Montagnes et Fonds".

Ces ateliers territoriaux ont vocation à être remobilisés pour la mise en œuvre des mesures de gestion. On peut doré et déjà imaginer qu'ils puissent être réunis une fois par an pour assurer la gestion des questions courantes.

- › **Le comité scientifique et culturel de la mission UNESCO (coscunesco), une instance de validation scientifique**

Le COSCUNESCO est une entité spécifique constituée d'experts et spécialistes locaux dans le domaine de la biodiversité, de la volcanologie et de la culture martiniquaise, qui amènent une partie importante de la matière scientifique qui constitue le corps de la candidature. Les experts sont également consultés sur les mesures de gestion.

Il est piloté par le PNRM et sollicité dans le cadre des validations scientifiques et avancées du dossier de candidature.

- › **Le CSRPN : Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)**

Créé par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, le Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel (CSRPN) est défini par le paragraphe III de l'article L. 411-1A et par les articles R. 411-22 à 30 du Code de l'environnement.

Dans le domaine de la biodiversité, le CSRPN constitue l'instance de gouvernance scientifique locale.

Le CSRPN est composé de spécialistes désignés pour leur compétence scientifique. Toutes les disciplines des sciences de la vie et de la terre pour les milieux terrestres et aquatiques sont représentées.

Placée auprès du Préfet de région et du président de la Collectivité territoriale de Martinique, il peut être consulté pour des questions relatives à la connaissance, la conservation et la gestion du patrimoine naturel régional notamment. Celui-ci sera désormais consulté pour la validation du plan de gestion du bien et pour la mise en œuvre des actions.

LA GOUVERNANCE RÉGIONALE : OECS / DOMINIQUE / SAINTE-LUCIE

Le projet porté par la Martinique prévoit un volet coopération régionale important en adéquation avec les avis de l'UICN et du comité du Patrimoine Mondial portés lors de l'inscription des Pitons de Sainte-Lucie et du Morne Trois Pitons à la Martinique.

Pour Sainte-Lucie "Le comité du Patrimoine Mondial encourage l'état partie à travailler avec le Centre du Patrimoine Mondial et d'autres états des caraïbes pour entreprendre des études techniques des paysages volcaniques de la région, identifier d'autres sites possédant une valeur universelle exceptionnelle potentielle et, le cas échéant, développer une stratégie en vue d'une proposition d'**inscription transfrontalière par phases** qui reconnaîtrait la valeur universelle exceptionnelle des paysages volcaniques des caraïbes. Il est demandé au centre du Patrimoine Mondial, à l'UICN et autres organisations concernées d'aider l'état partie dans ces études" (Avis du Comité du Patrimoine Mondial lors de l'inscription de la Zone de gestion des Pitons).

A la Dominique lors de son inscription le Comité du Patrimoine Mondial recommande de **mettre en place un accord de jumelage** avec un parc forestier insulaire semblable inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial.

La Martinique s'est associée à l'ensemble des états de l'OECO pour mettre en place un programme de gestion concertée des biens du Patrimoine Mondial. La décision de juillet 2018 plébiscite cette coopération régionale pour la gestion et l'amélioration des connaissances des biens du Patrimoine Mondial à l'échelle des états de l'OECO. Plus particulièrement, elle s'engage dans un programme de collaboration avec les îles proches de Sainte-Lucie et de la Dominique pour **la constitution à plus long terme d'un bien transfrontalier**. Le PNRM a également obtenu le soutien du Parc national de la Guadeloupe pour un travail en commun, l'île étant également inscrite sur la liste des cent aires les plus irremplaçables au monde.

Les ministres de l'OECO se sont réunis du 15 au 17 mai 2019 afin de parfaire les conditions de ce programme de gestion concertée des biens du Patrimoine Mondial des états de l'OECO.

DE GRANDS AXES STRATÉGIQUES CADRES DES ACTIONS DE GESTION

Fondé sur les valeurs, le plan de gestion repose sur 5 grands axes stratégiques.

- **Axe 1 :**
La préservation de la VUE dans le bien.
- **Axe 2 :**
L'amélioration et le partage des connaissances de la biodiversité et de la géodiversité.
- **Axe 3 :**
La mobilisation des valeurs culturelles

et de l'histoire des hommes au service de l'appropriation par la population des enjeux de la VUE, de la préservation de la VUE, et du projet de territoire.

- **Axe 4 :**
Un projet de territoire : la zone tampon comme l'espace du projet et de valorisation (aménagement structurant, plan d'actions touristiques).
- **Axe 5 :**
La coopération internationale.



CASCADE DANS LE BIEN

AXE 1. PRÉSERVATION DE LA VUE DANS LE BIEN	AXE 2. AMÉLIORATION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES DE LA BIODIVER- SITÉ ET DE LA GÉODIVERSITÉ	AXE 3. VULGARISATION SCIENTIFIQUE ET MOBILISATION DES VALEURS CULTURELLES ET DE L'HISTOIRE DES HOMMES AU SERVICE DE L'APPROPRIATION PAR LA POPULATION DES ENJEUX DE LA VUE, DE LA PRÉSERVATION DE LA VUE, ET DU PROJET DE TERRITOIRE
1.1. ACQUÉRIR LES ESPACES PRIVÉS DU BIEN	2.1. APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LES DIFFÉRENTS TYPES FORESTIERS	3.1. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES ANTHROPOLOGIQUES ET CULTURELLES EN LIEN AVEC LA VUE
1.2. METTRE EN PLACE LES MESURES DE PROTECTIONS FORTES SUR LES ESPACES NON PROTÉGÉS DU BIEN	2.2. APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR CERTAINS TAXONS FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES	3.2. CONSTRUIRE UN DISCOURS COMMUN ET PARTAGÉ SUR LES SCIENCES ET LA CULTURE QUI SERVE DE SUPPORT AU PROJET DE TERRITOIRE, À L'ÉDUCATION ET LA COMMUNICATION
1.3. LUTTER CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DANS LE BIEN ET AUX ABORDS	2.3. VALORISER LES CONNAISSANCES AU SEIN DE L'OBSERVATOIRE DE BIODIVERSITÉ RÉGIONAL	3.3. METTRE EN ŒUVRE L'ÉDUCATION ET LA COMMUNICATION SUR LES ENJEUX DE LA VUE ET LES VALEURS DU BIEN
1.4. IDENTIFIER LES ESPÈCES MENACÉES ET LES FAIRE RECONNAÎTRE À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE	2.4. APPROFONDIR LES CONNAISSANCES DANS LE DOMAINE DES GÉOSCIENCES DANS LE BIEN ET AUX ABORDS	3.4. VALORISER LES ŒUVRES ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES INSPIRÉES DES RELIEFS ET DES FORÊTS DU NORD DE LA MARTINIQUE
1.5. PROTÉGER LES ESPÈCES MENACÉES	2.5. APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LES HABITATS ET LES CARTOGRAPHIER	3.5. DÉVELOPPER, ET VALORISER LES SAVOIRS VERNACULAIRES ASSOCIÉS AUX CROYANCES, LÉGENDES ET MYTHES LIÉS À LA FORÊT, AUX ESPÈCES OU AU VOLCAN
1.6. IDENTIFIER, PRÉSERVER ET RESTAURER LES TRAMES VERTES SITUÉES ENTRE LES DEUX UNITÉS DU BIEN	2.6. METTRE EN PLACE DES PARTENARIATS AVEC DES ENTITÉS SCIENTIFIQUES	3.6. METTRE EN LUMIÈRE L'HISTOIRE LIÉE À LA MONTAGNE PELÉE ET À LA VOLCANOLOGIE : MÉMOIRE DE LA CATASTROPHE DE 1902
1.7. MENER DES ACTIONS DE PRÉSERVATION DE LA GÉODIVERSITÉ	2.7. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES SUR L'IMPACT DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE SUR LE BIEN	3.7. FAVORISER LA PRODUCTION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE EN LIEN AVEC LES VALEURS DU BIEN
1.8. CONTENIR LES EXPLOITATIONS DE GRANULATS À L'EXTÉRIEUR DU BIEN : MISE À JOUR SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES	-	-
1.9. SURVEILLER ET APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION LIÉE AUX ESPACES NATURELS	-	-
1.10. PRATIQUER UNE SYLVICULTURE DURABLE	-	-

AXE 4. PROJET DE TERRITOIRE : LA ZONE TAMPON COMME L'ESPACE DU PROJET ET DE VALORISATION (AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS, PLANS D'ACTIONS TOURISTIQUES)	AXE 5. COOPÉRATION INTERNATIONALE
4.1. IDENTIFIER ET AMÉNAGER LES PORTES D'ENTRÉES SUR LE BIEN	5.1. METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE DE LA GESTION DES BIENS NATURELS DES PETITES ANTILLES
4.2. AMÉLIORER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS LIÉS À L'ACCUEIL DU PUBLIC	5.2. COOPÉRER DANS LE CADRE DES SUIVIS SCIENTIFIQUES
4.3. INSTALLER LES MOYENS DE LA GOUVERNANCE DU PLAN DE GESTION ET ANIMER UN RÉSEAU DES ACTEURS CONCERNÉS PAR LE BIEN	5.3. COOPÉRER DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE
4.4. DÉVELOPPER DES ÉTUDES SUR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LE BIEN	5.4. CRÉER ET ANIMER UN RÉSEAU DES SITES CARIBÉENS POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DES SITES UNESCO DE LA CARAÏBE : CRÉER UN CENTRE DE CATÉGORIE 2
4.5. METTRE EN COMMUN LES MOYENS DE COMMUNICATION ET HOMOGENÉISER LES IMAGES ET OUTILS AYANT TRAIT AU BIEN	5.5. METTRE EN PLACE DES FORMATIONS COMMUNES
4.6. CRÉATION D'UNE IMAGE DE MARQUE TERRITORIALE PATRIMOINE MONDIAL	-
4.7. PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES DU BIEN	-
4.8. FAVORISER DES FILIÈRES AGRICOLES VERTUEUSES AUX ABORDS DU BIEN	-
4.9. VALORISER LES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE AUX ABORDS DU BIEN	-
4.10. DÉVELOPPER DE NOUVELLES FILIÈRES AGRICOLES	-
4.11. ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES DE CARRIÈRES ET LES ACTEURS PRIVÉS DANS LA RÉALISATION D'UNE EXPLOITATION DURABLE DES RESSOURCES ET DANS LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LEURS ACTIVITÉS	-
4.12. STRUCTURER ET DÉVELOPPER UN ÉCOTOURISME DURABLE : METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTIONS TOURISTIQUES	-
4.13. PÉRENNISER LES STRUCTURES QUI PERMETTENT LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DE LA VUE	-
4.14. CRÉATION D'UN SENTIER TRAVERSANT LE BIEN ; WANAKAERA MANMAN TRACE	-
4.15. METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES AGROFORESTIERS DURABLES	

6. CONTACTS



COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE

Rue Gaston Defferre Cluny cs 30137
97 201, Fort-de-France cedex, Martinique
TÉL. : +596 596 59 63 00
collectivitedemartinique.mq
COURRIEL :
courrier@collectivitedemartinique.mq



DEAL MARTINIQUE

Pointe de Jaham BP 7212
97 274, Schœlcher Cedex, Martinique
TÉL. : +596 596 59 57 00
martinique.developpement-durable.gouv.fr
COURRIEL :
deal-martinique-usagers@developpement-durable.gouv.fr



RESPONSABLE DE LA PREPARATION DE LA PROPOSITION

NOM : **DENIS LOUIS RÉGIS**

TITRE : PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MARTINIQUE

ADRESSE :

BP 437 97 205 Fort-de-France cedex
Ville, Province / état, Pays : Fort-de-France,
Collectivité territoriale de Martinique, France

TÉL. : +596 596 64 42 59 - FAX : +596 596 64 72 27

COURRIEL : contact@pnr-martinique.com

INSTITUTION / AGENCE OFFICIELLE LOCALE

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MARTINIQUE

MAISON DU PARC

BP 437 97 205 Fort-de-France cedex

TÉL. : +596 596 64 42 59 - FAX : 0596 64 72 27

COURRIEL : contact@pnr-martinique.com



SYNTHÈSE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DES

VOLCANS ET FORÊTS DE LA MONTAGNE PELÉE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE

